

COMMUNES DE BOURNEZEAU ET SAINT VINCENT PUYMAUFRAIS

BOURNEZEAU

BULLETIN MUNICIPAL // JANVIER 2023

Infos



www.bournezeau.fr



2, place de la Mairie - 85480 BOURNEZEAU
Tél. 02 51 40 71 29 - mairie@bournezeau.fr

ACTIVITÉ COMMUNALE

La mairie fait
peau neuve

P. 11

VIE ASSOCIATIVE

Les actions
du CCAS

P. 13

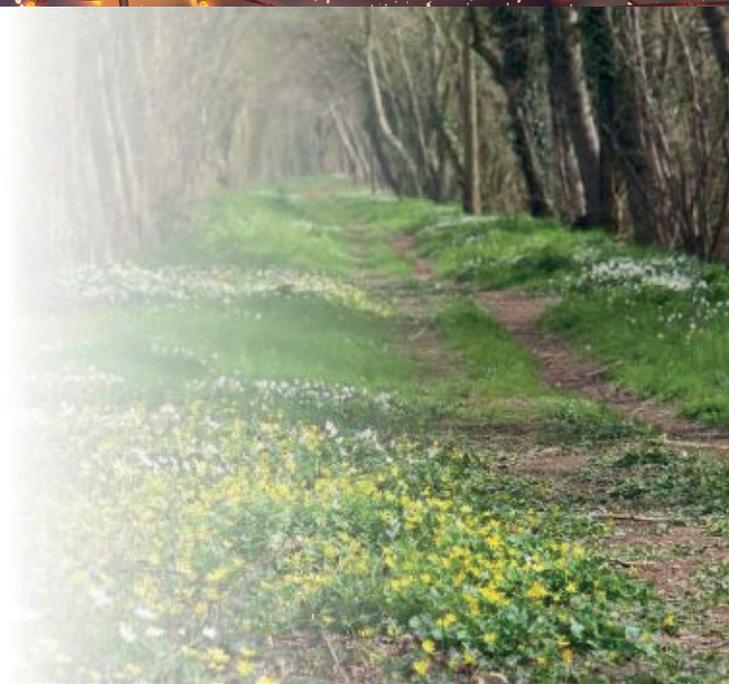
INFOS DIVERSES

Bientôt 16 ans, pensez
au recensement

P. 43



Meilleures vœux
2023

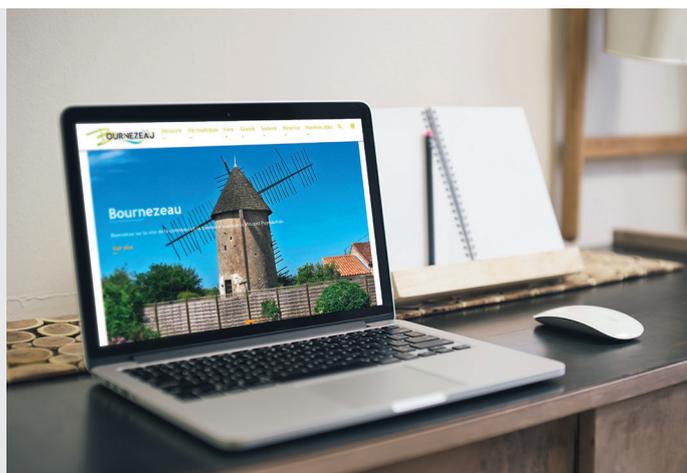


SAMEDI 7 JANVIER 2023

Vœux du Maire à la population

A 18h30, à la salle du Mitan

**C'est avec plaisir que les élus et les agents vous accueilleront
pour passer ensemble un agréable moment.**



LES ACTUALITÉS DE VOTRE COMMUNE

N'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter en page d'accueil du site de la commune www.bournezeau.fr et vous recevrez chaque semaine, les actualités municipales et associatives de Bournezeau.



Mairie
2, place de la Mairie
85480 BOURNEZEAU
Tél. 02 51 40 71 29
mairie@bournezeau.fr

Directeur de publication : Louissette BILLAUDEAU
Photos : Commune de Bournezeau, s, écoles, Roger Walker, Freepik,
PSD Graphic, PIXABAY, Pexels, Graphic Burger
Conception / Impression :  
02 51 46 59 10 - www.imprimeriedubocage.fr



Mesdames, Messieurs,

Tenir le cap quoi qu'il arrive !

Avec toute l'équipe municipale, c'est une nouvelle occasion de revenir vers vous en cette année qui se termine et une nouvelle année qui j'espère nous apportera plein d'espoir. J'aurai tout d'abord une pensée pour les personnes disparues, les familles endeuillées et les malades, et bienvenue aux nouveaux nés et aux nouveaux habitants.

Nous voici à mi-mandat, un mandat bien particulier qui a commencé avec la crise sanitaire toujours présente mais nous pouvons exercer nos activités quasi-normalement. Cette rentrée s'est annoncée avec un climat social tendu. L'inflation sur les matières premières, le coût de l'énergie pèsent sur les finances de notre collectivité et le pouvoir d'achat de nos concitoyens. La guerre en Ukraine n'en finit pas, les aléas climatiques que nous venons de vivre cet été dans notre pays fragilisent notre quotidien. Dans l'ouest et sur notre territoire, l'influenza aviaire a fait son apparition, la sécheresse n'a jamais été aussi importante et bouleverse le monde agricole.

Cela peut paraître difficile dans ce contexte d'avoir une vision sereine de l'avenir mais ce qui nous aide à persévérer, ce sont les engagements que nous avons pris pour vous au début de ce mandat.

Notre équipe municipale s'emploie à ce que notre commune reste le plus possible un havre de paix, pour un tissu économique et social accueillant. Le charme de la ruralité doit se conjuguer avec l'essentiel des services de proximité. Avec la C.C.I. (Chambre de Commerce et d'Industrie), nous poursuivons l'étude de stratégie du centre bourg pour maintenir le développement des commerces, de l'artisanat et accompagner la recherche d'emploi.

Nous soutenons le dynamisme des associations, accompagnons la jeunesse au travers de l'éducation, le sport, la culture sans oublier la prévoyance et la santé. La construction de la Maison des Associations, ouverte depuis le milieu de l'année, y contribue et permet de rassembler diverses activités dans des conditions agréables. Elle encourage l'activité sportive et les retours sont très positifs. Merci à tous les bénévoles qui sont les artisans de la vitalité de la commune.

Nous renforçons les échanges intergénérationnels pour le soutien aux personnes âgées, aux plus démunis, œuvrons pour l'inclusion des personnes handicapées pour leur offrir un cadre de vie correspondant à leurs aspirations. De nombreuses initiatives avec le CCAS, l'EHPAD Les Humeaux, le centre de loisirs et les bénévoles de la bibliothèque ont été mises en place pour favoriser ces rencontres. Nous remercions les élus et toutes les personnes qui participent à ces actions et favorisent le bien-vivre ensemble.

Dans ce climat incertain, à l'heure où nous parlons de sobriété énergétique (nous sommes tous concernés par la crise de l'énergie à laquelle nous faisons face aujourd'hui) il nous faut autant que possible prendre la mesure de l'impact sur nos vies, sur notre pouvoir d'achat, sur l'organisation des services publics. Il nous faut nous adapter à ce nouveau contexte qui risque de durer. Economiser l'énergie, réduire la consommation est important à la fois collectivement pour éviter les risques de coupure et aussi tout simplement pour des questions budgétaires.

Au niveau municipal, pour une consommation identique à celle des années passées, nos dépenses d'énergie seront fortement augmentées. L'écart est gigantesque. Pour y faire face, nous renforçons les efforts pour respecter strictement les recommandations nationales, sur l'éclairage public et sur nos bâtiments. Cependant, nous garderons l'esprit de Noël, période de fête qui rassemble les familles et enchante les enfants, nos centres bourgs s'habilleront de leurs éclairages avec des leds.

Depuis quelques mois, les trois premières éoliennes dominent notre paysage et nous espérons leur mise en service rapidement. A l'heure où je vous écris, les trois autres sur le secteur de Saint Vincent Puymaufrais se mettent en place.

Nous poursuivons nos efforts pour l'aménagement du territoire, l'entretien de nos bâtiments communaux existants et l'embellissement des centres bourgs en conjuguant développement durable et plaisir des yeux, en préservant le patrimoine, en sensibilisant à l'environnement et la gestion de l'eau.

Le lotissement du Fief du Château entièrement réservé se construit rapidement et nous poursuivons l'étude du futur lotissement le Haut Bois ancien site CAVAC/GRANGÉ que nous devrions mettre en œuvre à la fin de l'année 2023.

Après la réfection de la Rue de la Doulaye, le futur lotissement du Haut Bois, nous oblige à revoir l'aménagement du Chemin de la Motte, pour votre sécurité et pour faciliter la mobilité en intégrant des pistes cyclables et en aménageant des liaisons douces.

Le projet phare de l'année 2023 sera sans nul doute la réhabilitation et l'extension de notre mairie. Les travaux sont devenus indispensables pour la mise aux normes, l'accessibilité et le confort des utilisateurs, citoyens, agents et élus. Vous avez pu prendre connaissance de ce beau projet et des futurs aménagements lors de la réunion citoyenne au Vieux Château début juillet.

Nous encourageons une citoyenneté et une démocratie locale bien vivante, malheureusement la COVID-19 nous a privés de rassemblement ces deux premières années de mandat. Nous rappelons régulièrement les droits et les devoirs des citoyens et luttons particulièrement contre les actes d'incivilités toujours trop nombreux. Le bien-vivre ensemble commence par le respect des autres et de la nature.

Partager l'énergie qui nous rassemble dans un territoire dynamique et se mettre au service de toutes et tous est bien la volonté de toute l'équipe municipale. C'est ce qui nous anime pour aller plus loin avec vous.

Pour conclure, au nom des élus et des agents territoriaux, je vous souhaite tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui s'annonce, une bonne santé et de belles fêtes de fin d'année avec vos familles.

Je vous donne rendez-vous le samedi 7 janvier 2023 pour enfin nous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

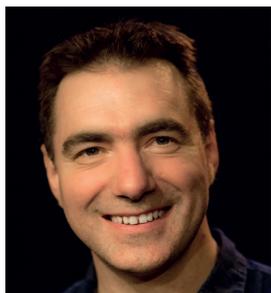
«La résilience, c'est l'art de naviguer dans les torrents.»
(Boris Cyrulnik)

Le 8 novembre 2022



Le Maire,

Louise BILLAUDEAU



Mesdames, Messieurs,

Quel monde pour demain ? Quelle commune en 2023 ?

Dans sa chanson, le groupe de rock « Feu Chatterton » nous promet un monde nouveau... « un monde nouveau on en rêvait tous »...

De nombreux analystes s'accordent à parler d'effondrement de notre système et d'humanité en péril...

Ici un ouragan d'injustice s'emballe, là des massacres s'organisent et comme par le passé, des peuples entiers fuient l'horreur pour tenter de survivre ailleurs. Où sont passés les principes universels issus de la volonté des nations unies après la guerre pour que jamais plus la folie ne l'emporte sur la raison ? Si la paix, la tolérance et la liberté cèdent du terrain, où puiser l'espérance aujourd'hui ?

Dans l'humain depuis toujours.

Parfois nous aimerions pouvoir nous projeter dans le futur pour découvrir notre civilisation à l'âge adulte... sera-t-elle devenue plus sage, plus humaine ou au contraire plus indifférente ?

L'argent a investi nos rapports jusqu'à la nausée. L'insolente richesse de quelques-uns laisse derrière elle des déserts de dénuement et de pauvreté. Il n'est pas besoin d'aller très loin pour s'en rendre compte. Nos trottoirs, nos villages sont aussi le miroir de notre impuissance face à la progression de cette immense détresse.

Respect, dignité, conscience, écoute, bienveillance sont des notions portées par des individus, c'est l'intelligence du cœur, la maturité des âmes.

C'est vers nous-mêmes qu'il faut chercher les clés d'une nouvelle humanité. Comme l'a dit Gandhi «soyez le changement que vous voulez voir dans le monde ».

Certes le monde va mal, mais regardons aussi ce qui va bien.

En nous engageant dans des aventures collectives, associations, clubs sportifs, culturels, loisirs... Nous contribuons à imaginer des présents et des lendemains heureux.

Protéger et servir, c'est la devise des pompiers... mais ce doit être également la nôtre. Ralentissons à notre niveau, ce qui brûle dans notre maison commune. Des enjeux sociaux aux enjeux écologiques, nos villages doivent être des territoires de fraternité, de liberté... et le point de départ du monde d'après...

Oui, notre époque, est aussi pétrie de générosité. Oui notre époque est aussi semée d'actions microscopiques, de petits colibris, de gestes gratuits et indispensables. Oui notre époque et nos villages comptent de nombreuses associations, initiatives locales, qui sont comme autant de fourmilières de

bienveillance et pollinisateurs d'idées. Religieuses ou laïques, hors des circuits commerciaux, loin des conflits d'influence, elles ont l'humain sur le cœur. Sont-elles le signe d'une humanité en marche ? Ceux qui ne savent pas donner ne savent pas ce qu'ils perdent.

L'ADN de nos villages c'est le vivre et le faire ensemble. Saluer, échanger avec son voisin... constitue un marqueur fort de la vie d'un village.

Celui qui viendra s'installer à côté, c'est toujours un intrus. Il aura des mioches qui hurlent, un chien qui aboie la nuit, des voitures garées n'importe comment, et il tondra sa pelouse le dimanche matin... jusqu'au jour où frappe à la porte ce nouveau voisin. Il vous apporte le colis livré pendant votre absence. Désarmant. Du coup, on ose lui demander s'il a des œufs pour dépanner, une clef anglaise pour réparer... et il en a. Si on pousse plus loin il rend les outils qu'on lui prête et on finit par lui confier les clés pour les vacances...

On est rarement seul dans un village. Les liens d'affinité se tissent et se dénouent, mais au moment du chagrin, les cœurs se serrent et les bras s'offrent aux douleurs. On partage aussi les bonheurs... Et les enfants, ces terreurs, jouent du lance pierre dans votre jardin, piétinent les salades en jouant au ballon... et puis il y a les anciens... nos vieux qui font des envieux. Une simple attention en fait votre famille. Et puis quand ils s'en vont, le village est là, presque au complet, esquissant des sourires pour se dire bonjour sur fond de peine.

Ici la fête est un besoin, l'occasion de bâtir du temps à partager. On fait tout avec rien, pour ajouter trois sous au voyage de l'école, aux cadeaux de Noël. Gala de danse, match de foot, feu d'artifice, repas champêtre... l'important est d'être là, de participer. Avant, pendant, après. D'être ensemble encore.

Alors voilà ce que nous pouvons souhaiter pour demain, dans notre commune : être et faire ensemble. Je vous souhaite à toutes et tous, une excellente année et surtout une bonne santé.

Le 14 novembre 2022

Le Maire délégué,



Jérôme AUBINEAU

I - LE MOT DU MAIRE DE BOURNEZEAU P. 3

LE MOT DU MAIRE DÉLÉGUÉ

DE ST VINCENT PUYMAUFRAIS P. 5

II- SOMMAIRE P. 6

III - L' ACTIVITÉ COMMUNALE

Commission « Relations avec les professionnels ».....	P.7
Comité « Réseaux - Assainissements ».....	P.7
Comité « Urbanisme »	P.8
Comité « Développement durable, éolien, espaces verts ».....	P.9
Campagne de stérilisation des chats errants	P.9
Comité « Voirie ».....	P.10
Comité « Cimetières »	P.10
Comité « Bâtiments et gestion des salles »	P.11
Comité « Ecole - Affaires scolaires - Restauration scolaire	P.12
C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)	P.13
Foyer soleil	P.13
Comité « Culture, patrimoine »	P.14

IV - EN LIAISON AVEC NOS PARTENAIRES

Communauté de Communes	P. 16
SCOM : un nouveau site, consignes de tri, retrait des sacs jaunes, déchèteries.....	P.18
SCOM : Opération recyclage des coquillages.....	P.19
La Maison de l'emploi	P.20
Actif Emploi	P.20
Office de tourisme	P.21

V - ENSEIGNEMENT, VIE ASSOCIATIVE

ET AUTRES SERVICES A LA POPULATION

Enfance/Jeunesse :

École publique « La Courte Echelle »	P. 22
Amicale Laïque	P. 23
École privée « Saint André».....	P. 24
Maison Familiale Rurale	P. 25
Familles Rurales	P. 26
Les Marsupil'Amis	P. 27

Associations seniors :

Club de l'Amitié	P. 27
------------------------	-------

Associations sportives :

Bournezeau Entente Sportive Tennis	P.28
Bournezeau Sports Mécaniques	P.28
Basket Club Bournezeau	P.29
Courlisch'Club	P.29
Ecole des Sports Bournezeau	P.29
ESB Les Vélocipèdes	P.30
Bournezeau Badminton Club	P.30
Lay Tonic	P.30
Les Randonneurs	P.31
Rythme Jazz Dance	P.31
Sub Escalé	P.32
Team Dream Piste	P.32
USBSH Football	P.33

Associations culturelles :

Les Amis de la bibliothèques	P.33
Les Pattes à tracs	P.34

Associations sociales et humanitaires :

ADMR	P. 34
Don du sang	P. 35

Associations diverses :

NALA	P. 35
UBAC	P.36
Société Post-Scolaire L'Augeoire	P.36
EHPAD Les Humeaux	P. 36
Les Sapeurs-pompiers	P. 37
Relais paroissial	P. 38

VI - INFORMATIONS DIVERSES

Tarifs municipaux 2023	P. 39
Tarifs des salles municipales 2023	P. 40
Statistiques 2023	P. 42
Démarches administratives	P. 43
Recensement citoyen	P.43
Maison France Services à Chantonay	P. 44
Ne brûlez pas vos déchets verts	P.45

Photos « pris sur le vif »	P.46
----------------------------------	------

VII - CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS

Calendrier des évènements	P. 48
Contacts et horaires de la mairie	P. 48

COMMISSION RELATIONS AVEC LES PROFESSIONNELS

ON NOUS POSE SOUVENT LA QUESTION : QU'EN EST-IL DE L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG ?

RESPONSABLE
Louisette BILLAUDEAU
Membres élus
Françoise CHARRIER,
Guy SICOT, Jean-
Charles CHATAIGNER,
Laurence BOURGEOIS,
Jérôme AUBINEAU.

Comme annoncé à plusieurs reprises, la commune ambitionne de renforcer la dynamique du Centre-bourg. À la suite de l'étude menée en partenariat avec la C.C.I. (Chambre de Commerce et d'Industrie) et le C.A.U.E. (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement), les élus souhaitent agir sur plusieurs leviers :

- Trouver un usage à la maison «Meunier» et le terrain attenant situé près de la pharmacie.
- Conserver et renforcer les commerces en y implantant les services manquants.
- Mettre en valeur les espaces publics, sécuriser les déplacements et favoriser les liens entre commerces et équipements, optimiser les stationnements, dans un objectif de convivialité.
- Prévoir un espace dédié au marché et à la foire pour les commerces ambulants.
- Créer une cohérence de l'ensemble des places commerçantes en proposant une vision à court/moyen et long terme.

Le diagnostic fait, les études se poursuivent et ont pour objectif de définir la faisabilité urbaine, technique et économique de l'aménagement de deux secteurs à enjeux pour le développement du bourg, le premier secteur des Papillons et l'Avenue



du Moulin et le second secteur le bourg historique place de la mairie.

Après avoir défini les perspectives de développement évoquées et mis en corrélation avec le P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), nous proposerons des réunions de concertation avec l'ensemble des habitants, les commerçants, les artisans, les associations, les propriétaires...

Nous comprenons votre impatience de voir poindre un résultat mais la « mise en musique » de toutes ces actions constitue un travail de longue haleine dans un ensemble d'investissements.

Le Maire,
Louisette BILLAUDEAU

COMITÉ RÉSEAUX - ASSAINISSEMENT

LES RÉSEAUX

De nombreux travaux de réseaux longent actuellement nos accotements de voie communale et départementale.

En effet suite à l'implantation d'une unité de méthanisation sur le site du Vendéopôle, une canalisation de GRDF rejoint un autre réseau plus dimensionné sur la commune de Fougeré. Celui-ci permettra d'injecter le surplus de production de gaz produit par la méthanisation et non consommé par les résidents de notre commune.



**LA FIBRE,
c'est pour bientôt**

Le déploiement du très haut débit par fibre arrive prochainement dans notre commune. Vendée Numérique a pour objectif de raccorder toute la Vendée fin décembre 2023 soit 285000 locaux et logements. Pour réaliser ce projet, Vendée Numérique préconise l'intervention de la collectivité (commune et/ou EPCI) en élaguant les haies pour

déployer la fibre en aérien. La commune a fait le choix que l'élagage des haies longeant le déploiement de la fibre soit à la charge des propriétaires et non de la collectivité. Pour cela, nous relançons les propriétaires, qui n'ont pas encore réalisé les travaux d'élagage, de le faire au plus vite afin de ne pas ralentir ce projet.

Limiter nos consommations électriques

Les fortes évolutions des coûts en énergie nous invitent à maîtriser nos charges. Chaque geste compte. Ainsi, depuis plusieurs années déjà, pour diminuer la consommation électrique, la Commune a volontairement réduit les temps d'éclairage des rues les moins fréquentées. De même, progressivement nous renouvelons nos vieilles ampoules par des ampoules LED, moins énergivores, mais cela a un coût. Pour les fêtes de Noël, nous conserverons les illuminations, avec des ampoules à LED. Autant d'actions qui auront certes trop peu d'impact, mais ensemble utilisons les gestes utiles pour économiser l'énergie et limiter nos dépenses.



L'Adjoint délégué,
Christophe RINEAU

RESPONSABLE Christophe RINEAU
Membres élus Membres élus : Guy SICOT, Tristan DESSOIT, Daniel CHARNEAU, Amélie BAUDET
Membres non élus : Daniel CORBINUS, Rémi PELON, Arnaud KIRKET, Franck DAVIEAU

L'HABITAT À BOURNEZEAU SE DÉVELOPPE FACE À UNE DEMANDE LOCALE TRÈS IMPORTANTE.



Sur le lotissement « Le Fief du château », les constructions vont bon train. L'aménagement de la route de Chantonay (D948) est terminé: grâce au rétrécissement de chaussée et aux plateaux surélevés, il vise à sécuriser la circulation des habitants. Un chemin piétonnier entre le lotissement et la salle du Mitan, en passant près des jardins familiaux, assure une liaison douce vers le Centre Bourg.

Sur le lotissement « Le Haut Bois », l'avant-projet a été proposé en octobre 2022. 49 habitations sont prévues dont un îlot accueillant de l'habitat collectif (12 logements), deux îlots d'habitats intermédiaires à faible superficie (8 logements) et une majorité de lots individuels (29 logements). Le chemin de la Motte sera mis en sens unique. La gestion des eaux pluviales se fera à la parcelle. Un maillage de liaisons douces assurera le cheminement vers le centre Bourg. Les espaces végétalisés suivront les haies existantes qui seront impérativement conservées.

La loi impose de bâtir 30% de maisons dans les dents creuses en Centre Bourg avant de créer de nouveaux lotissements. Le « Haut Bois » fait partie de ces dents creuses. Nous devons donc attendre qu'il soit terminé avant d'entamer la deuxième tranche du « Fief du Château ».

Lotissement et bocage, un paysage à préserver : nos lotissements naissent sur des espaces encore bocagers avec des haies classées dans le P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) car d'un grand intérêt écologique. Elles doivent être préservées impérativement.

Dématérialisation de l'Urbanisme

De nombreux travaux doivent être autorisés avant d'être réalisés, tels qu'une construction/extension, un ravalement de façade, une clôture, un abri de jardin, etc...

Depuis le 1^{er} janvier 2022, tout usager peut déposer sa demande de permis de construire ou déclaration préalable, par Internet sur le site: <https://pays-chantonnay-geosphere.fr/guichet-unique>

En 2022, près de la moitié des demandes de permis de construire ou de déclaration préalable pour Bournezeau / Saint Vincent Puymaufrais ont été déposées en ligne.

Un guide d'utilisation est à votre disposition sur le site internet de la Commune de Bournezeau (rubrique : « Vivre » puis cliquez sur « Urbanisme »).

M. DUVIGNEAU, architecte, est présent pour une permanence dans les locaux de la Communauté de Communes, le vendredi, tous les 15 jours (rendez-vous préalable).

Les avantages

Vos demandes d'urbanisme en ligne 24h/24 7j/7



Gain de temps : optimisation des délais, évite les déplacements en mairie, facilite les échanges avec l'administration



Simplification du processus & aide dans le dépôt des dossiers



Transparence : permet le suivi de l'instruction du dossier en temps réel



Plus écologique - réduction des copies de dossiers



LES CONSEILS GRATUITS D'UN ARCHITECTE POUR VOTRE PROJET ?



Prenez rendez-vous avec le CAUE de la Vendée

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.



CONSTRUIRE ADAPTER

AGRANDIR SURELEVER

REHABILITER DIVISER



Renseignements
02 51 37 44 95
caue85@caue85.com

> en savoir + : www.caue85.com



Architecte - Vendée architecture et urbanisme (exco photo haouz)
 Architecte - 104 architectes 20 d'associés (exco photo haouz)
 Architecte - Atelier 1974 Architecture bureau
 Photographie - François SANCHEZ

Permanences détaillées sur le site de la Communauté de Communes du Pays de Chantonay : <https://www.cc-paysdechantonay.fr/permanence-architecte-consultant-caue>

L'Adjoint délégué,
Jeannick DEBORDE

COMITÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE, ÉOLIEN, ESPACES VERTS PRÉPARER L'AVENIR

RESPONSABLE Jeannick DEBORDE

Membres élus Antoine BITEAUD, Véronique MERCIER, Amélie BAUDET, Tatiana BALLEZ, Tristan DESSOIT, Clothilde JACQUEMART, Jérôme AUBINEAU.

Membres non élus : Ludovic CARLETTINI, Roger WALKER, Louis-Marie GIRAudeau, Nadine DEBORDE, Bernard CHANCELIER, Joël HERBRETEAU

À compter du 1^{er} janvier 2024, les déchets organiques ne seront plus acceptés dans nos poubelles grises. Le compostage individuel s'est bien développé depuis plusieurs années et nous rappellerons les bonnes pratiques lors d'une réunion publique en 2023. Sur les nouveaux lotissements, nous envisageons des pavillons de compostage collectif : responsabiliser et créer du lien social, pourquoi pas ?



Pavillon de compostage sur Mouchamps

Grâce à l'appui de la Maison de la Vie Rurale, la gestion des espaces végétalisés évolue : ici, de la gestion différenciée alternant tonte et prairies fleuries, là, des semis de fleurs en pieds de mur ; enfin,

dans les cimetières, des bénévoles accompagnent le personnel technique pour désherber ou engazonner avec des espèces faciles à entretenir.

Le Parc du «Vieux Château» est aussi l'objet de toute notre attention, un diagnostic paysager est en cours.

En 2022, année de canicule et de faibles précipitations, les arrêts sécheresse ont limité nos prélèvements sur la ressource en eau. Désormais, il faudra toujours être vigilants dans nos actes et nos choix quotidiens pour bien gérer cette ressource essentielle.



Opération désherbage du cimetière par des bénévoles fin octobre 2022



Semis en pieds de mur, rue Jean Grolleau, le 5 novembre 2022

Le Pays des deux Lays nous accompagne au travers du PCAET (Plan Climat Air Energie Territoire) :

À Saint-Prouant, le 3 septembre 2022, le marché de producteurs a accueilli 2000 personnes à l'Abbaye de Grammont. Un franc succès après plusieurs années d'interruption ! 25 producteurs étaient présents.

Le guide des producteurs locaux est désormais sorti et peut être retiré en mairie ou à la Communauté de Communes.

La qualité de l'air sera désormais mesurée grâce à 6 capteurs répartis sur tout le territoire de la Communauté de Communes dont un à Bournezeau. Les particules fines et le dioxyde d'azote seront mesurés.

*L'Adjoint délégué,
Jeannick DEBORDE*

CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

Pour la troisième fois, la Commune de Bournezeau, en collaboration avec la Fondation 30 Millions d'Amis, s'est engagée contre la prolifération des chats errants.



C'est dans ce cadre qu'elle a fait procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics de la Commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification, avant de les relâcher dans ces mêmes lieux.

Ainsi grâce aux opérations de capture réalisées par des bénévoles plus de 20 chats cette année ont pu être identifiés, stérilisés et relâchés en lien avec la Clinique des Deux Lays. Nous tenons vivement à les remercier.

Le coût total de l'opération s'élève à 1095€. Nous attirons votre attention sur l'importance d'être également acteurs dans la gestion de la population féline : vous êtes tenu de faire identifier vos animaux. Nous vous conseillons également de faire procéder à leur stérilisation. Par exemple, en 4 ans, un couple de chats peut donner naissance à plus de 20 000 chatons ! La Commune ne peut ainsi faire face seule à cette problématique. Rappelons aussi que les campagnes que nous menons ont vocation à faire stériliser et identifier, et que nous sommes tenus par la législation de procéder au relâcher des chats dans les lieux où ils ont été capturés. La campagne vient donc supprimer les naissances mais pas réduire la population féline existante !

*Le Maire délégué et 1^{er} adjoint,
Jérôme AUBINEAU*

COMITÉ VOIRIE

RESPONSABLE Christophe RINEAU

Membres élus Tristan DESSOIT, Ingrid ZOUBAIRI, Jeannick DEBORDE, Daniel CHARNEAU

Membres non élus Rémi PELON, Patrice VRIGNAUD, Arnaud KIRKET, Roland BOSSARD, Alain CORGNET, Franck DAVIEAU, Raphaël PELLETREAU, Jacques CHARRIER, Georges FRAPPIER, Jean-Michel CHARRIER

PAS DE RÉPIT POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE

CETTE ANNÉE, ET CERTAINS SE SONT TERMINÉS CETTE FIN D'ANNÉE.

Un aménagement sécuritaire route de Chantonnay

Suite à la mise en place du nouveau lotissement du Fief du Château, un aménagement a été réalisé afin de sécuriser les entrées et sorties de ces deux nouveaux lotissements. Deux plateaux surélevés et une écluse permettent de ralentir les véhicules et de sécuriser la traversée des piétons. Un arrêt de bus, de chaque côté de la voie, a été installé sur l'un des plateaux et dispose d'un éclairage sur l'ensemble du linéaire aménagé.



Un nouvel aménagement piétonnier et éclairé a été réalisé en sortant de ce nouveau lotissement permettant aux utilisateurs de se rendre dans notre centre bourg, en longeant les jardins familiaux, jusqu'à la salle du Mitan. Ils peuvent donc ainsi, rejoindre les sentiers existants.

Ces travaux ont démarré début septembre pour une durée de 6 semaines.

Dossier suivi par le maître d'œuvre SCALE, les travaux

de voirie par l'entreprise EIFFAGE et l'installation éclairage par GT VENDEE.

Coût estimé des travaux: 133 678,40 € HT dont

- SCALE : 7 100,00 € HT
- EIFFAGE : 70 851,40 € HT
- SYDEV : 55 727,00 € HT

Aménagement rue de la Doulaye

Les travaux d'aménagement se sont déroulés durant 10 semaines avec une fin mi-novembre.

Dossier suivi par le maître d'œuvre CDC CONSEILS et les travaux de voirie par l'entreprise EIFFAGE.

Coût des travaux estimés : 271 202,24 € HT dont

- CDC : 23 660,74 € HT
- EIFFAGE : 247 541,50 € HT

Renouvellements matériels

Nous avons renouvelé cette année un gyrobroyeur permettant d'entretenir nos espaces verts en forte augmentation suite à la création de nouveaux lotissements.

Coût d'investissement : 3 925,00 € HT : SAS CHARRIER

Et du remplacement d'un véhicule utilitaire jumper neuf pour le service voirie :

Coût d'investissement : 24 389,76 € HT Garage L'Aubier

*L'Adjoint délégué,
Christophe RINEAU*

COMITÉ CIMETIÈRE

RESPONSABLE Michel Gilbert

Membres élus Françoise CHARRIER, Véronique MERCIER, Jean-Charles CHATAIGNER, Guy SICOT

Membres non élus Patrice VRIGNAUD, Raphaël PELLETREAU

Au terme de la première année de gestion des cimetières sans produit phytosanitaire, nous pouvons tirer quelques enseignements.

Tout ne fut pas parfait. La gestion de la pousse du printemps ne fut pas suffisamment maîtrisée.

Certes, un impondérable au service des espaces verts est venu perturber l'organisation mise en place mais ceci n'explique pas tout. Dès cette année, il faudra revoir la planification et le fonctionnement des interventions dans nos cimetières.

Par contre, l'engazonnement d'une partie des allées dans le cimetière de Bournezeau, et de la totalité de celui de Saint-Vincent-Puymaufrais, nous donne satisfaction. Le résultat visuel est bon et l'entretien est facilité. Cet automne nous avons continué

l'ensemencement et pour limiter la pousse d'indésirables entre les tombes, nous testons l'implantation de couvre-sols (thym nain, véronique, ...)

La création d'un groupe de bénévoles pour aider à l'entretien des cimetières est aussi un point positif et nous remercions tous les participants. Pour 2023, il reste maintenant à définir et quantifier leurs interventions. Si vous avez un peu de temps et l'envie de participer à l'entretien de nos cimetières, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

En fin d'année, nous avons terminé les exhumations administratives prévues. Pour un montant de 40 932 €, 42 concessions furent reprises avec démontage des monuments. Les reliquaires sont déposés dans le nouvel ossuaire



situé dans le nouveau cimetière.

Pour 2023 à Bournezeau, la création de nouvelles cavurnes sera nécessaire et l'agrandissement du columbarium est envisagé.

*Le Conseiller Municipal délégué,
Michel GILBERT*

BÂTIMENTS, GESTION DES SALLES

RESPONSABLE Michel GILBERT

Membres élus Amélie BAUDET, Tatiana BALLEST, Jérôme BELAUD, Ingrid ZOUBAIRI, Guy SICOT, Dominique GOINEAU, Anne-Marie DAVIEAU

Membres non élus : Florian BROCHET, Nadine BELY

Les différents projets présentés lors de la réunion publique du 1^{er} juillet avancent.

La Mairie fait peau neuve

Après les différentes phases du projet, 2023 sera l'année où nous verrons concrètement le début des travaux pour la construction de notre nouvelle mairie. Le deuxième trimestre sera consacré à la déconstruction du foyer rural et de la bibliothèque. Après la phase de préparation du chantier et si le planning est respecté, la première pierre sera posée à la rentrée 2023. Avant tout cela, il faut bien évidemment mettre en œuvre l'installation des modulaires qui accueilleront provisoirement la mairie et la bibliothèque, Place des papillons. Il faut également organiser et effectuer le déménagement de l'ensemble du bâtiment. Depuis quelque temps déjà, les agents du service administratif, du service bâtiment ainsi



que les élus de la commune sont mobilisés pour effectuer un gros travail d'archivage et de tri. On le sait l'humain a horreur du vide et nous pouvons vous assurer que depuis toutes ces années les coins et recoins se sont bien remplis...

MAISON DES ASSOCIATIONS

Depuis la rentrée, la maison des associations est à disposition de l'ensemble du monde associatif de Bournezeau /Saint Vincent Puymaufrais. Pour l'instant, les retours des utilisateurs sont très satisfaisants et nous essayons de remédier aux différentes demandes légitimes qui ne manquent pas d'apparaître lors de la mise en service d'un tel équipement. C'est ensemble et par le dialogue que nous améliorerons et ferons vivre ce lieu partagé.



VIEUX CHÂTEAU

Conformément au schéma de faisabilité du site du vieux château, nous travaillons actuellement pour une ouverture du parc au public le plus rapidement possible. En cette fin d'année 2022, l'étude de l'état sanitaire des arbres est en cours. Début 2023 sera consacré aux travaux pour répondre aux préconisations qui en découleront. Dès les beaux jours, le public devrait donc pouvoir flâner, en toute sécurité, dans cet écrin de verdure situé en plein centre bourg de Bournezeau. Pour la



partie bâtiments, afin d'éviter de trop grandes dégradations et de pouvoir ouvrir ponctuellement le site, nous continuons l'entretien et la sécurisation du patrimoine bâti, notamment en ce début d'année sur la partie garage, avec la réfection d'un mur et d'une partie de la toiture. Enfin pour 2023 et en

prévision des futurs travaux, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) nous imposera très certainement d'effectuer sur le site un chantier de fouilles archéologiques préventives.

STADE

Les conditions climatiques de cet été ont rendu difficile la gestion des deux terrains de foot pour ce début de saison 2022/2023. En effet durant cette période de canicule un champignon (le pythium) est apparu sur le terrain d'honneur détruisant une grande partie de la pelouse. Ensuite, suite à un arrêté préfectoral nous avons stoppé l'arrosage. À la mi-septembre, nous avons donc été contraints d'engazonner de nouveau les deux terrains, entraînant pendant un mois, la délocalisation d'une grande partie de l'activité de l'USBSH sur le terrain de Saint-Hilaire-le-Vouhis. Cette décision fut prise d'un commun accord avec

le prestataire de l'entretien des terrains, le club et la municipalité. Nous sommes conscients de la gêne occasionnée pour tous les amoureux du foot mais cette décision était nécessaire pour tenter de sauvegarder au mieux l'état des pelouses.

Pour finir sur un point positif, il faut noter l'installation mi-octobre du robot de tonte. Cet investissement de plus de 16 000 € HT améliorera la qualité des pelouses mais permettra également de dégager du temps à l'équipe des espaces verts.

*Le Conseiller Municipal délégué,
Michel GILBERT*

ÉCOLE - AFFAIRES SCOLAIRES - RESTAURATION SCOLAIRE



RESPONSABLE Jérôme AUBINEAU
Membres élus Annie PELON, Monique BROCHARD, Daniel CHARNEAU, Anne-Marie DAVIEAU, Ingrid ZOUBAIRI, Amélie BAUDET, Jeannick DEBORDE
Membre non élu : Jacqueline PINEAU

Une rentrée scolaire ordinaire...

Les écoles constituent des lieux précieux dans la vie de nos communes. Parce que chacun a droit au meilleur là où il vit, nous faisons tout notre possible, dans la limite de nos moyens et de nos compétences pour que l'école poursuive sa mission de transmission des savoirs et continue d'être un espace de vie des plus accueillants pour les enfants.

En septembre dernier la rentrée s'est bien passée... aucune restriction sanitaire ou niveau protocolaire ne sont venus perturber l'arrivée des écoliers. Si la vigilance sanitaire est toujours d'actualité, en revanche les groupes d'élèves peuvent être brassés, les classes peuvent profiter de l'ensemble de la cour sans distanciation sanitaire...

Une rentrée (ordinaire) qui compte 373 enfants scolarisés dans les écoles de la commune.

L'école publique de la Courte Echelle compte 185 élèves répartis sur 8 classes.

L'école privée Saint André compte 188 élèves répartis également sur 8 classes.

La restauration scolaire et l'organisation lors de la pause méridienne.

De 12h à 13h20, récréation et restauration constituent

le temps méridien qui est sous la responsabilité de la commune. Vous trouverez sur le site internet de la Commune le schéma organisationnel avec l'ensemble du personnel.

Un nouveau chef en cuisine.

Depuis le 1^{er} octobre, un nouveau chef s'est installé en cuisine. Employé par notre prestataire Restauval, Sébastien MILASSEAU, accompagné d'agents municipaux assure le service de restauration. Ainsi, il confectionne environ 350 repas quotidiens dans la cuisine centrale de l'école de La Courte Echelle.

Une livraison en liaison chaude s'effectue pour l'école privée. Comme défini dans le marché public et dans le respect de la Loi Egalim, nous retrouvons dans l'assiette de nos enfants : 50% de produits sous signe de qualité dont au moins 20% de bio (cf. article mag infos de juillet 2022).

Une cuisine de qualité qui vise chaque jour à réduire le gaspillage alimentaire et réduire l'utilisation de plastiques. Une animation à ce sujet devrait être proposée aux enfants lors de la semaine du développement durable avec pesée des déchets et sensibilisation au compostage.

DU RENFORT À MIDI !

Pour rappel, un comité Restauration scolaire composé d'élus, de représentants de parents, de citoyens, des directrices d'écoles se réunit plusieurs fois dans l'année pour échanger sur le fonctionnement et les enjeux de la restauration.

En octobre dernier il s'est retrouvé et a pu aborder plusieurs sujets comme la Loi Egalim, l'élaboration des menus, la formation des agents... et a émis l'idée de constituer un groupe de bénévoles.

En effet, le contexte de l'emploi est tendu, et sur des temps courts (lors de la pause de midi), en cas d'absence du personnel, nous avons parfois du mal à recruter des agents, pour venir renforcer l'équipe du service de restauration dans nos deux écoles.



Nous remercions vivement les agents pour leur souplesse ainsi que certains élus qui viennent prêter main forte au service.

Mais pour donner un peu de souplesse et de marge, nous souhaiterions mettre en place un groupe de bénévoles que nous pourrions solliciter de temps en temps pour aider au service (accompagner et aider les enfants, assurer le service...).

Beaucoup de communes connaissent les mêmes difficultés. Certaines ont mis en place ces coups de mains intergénérationnels et les retours sont très positifs... alors pourquoi pas nous ?

Si vous avez du temps et l'envie, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

*Le Maire délégué et 1^{er} adjoint,
 Jérôme AUBINEAU*

C.C.A.S. (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Présidente du C.C.A.S. Bournezeau : Louïsette BILLAUDEAU
Vice-Présidente : Laurence BOURGEOIS - **Président du C.C.A.S. Saint Vincent Puymaufrais :** Jérôme AUBINEAU -
Vice-Présidente : Annie PELON
Membres élus : Monique BROCHARD, Tatiana BALLETT, Annie PELON, Clothilde JACQUEMART, Daniel CHARNEAU,
Membres associatifs : Raphaël BOSSARD, Gérard DURANDET, Louis-Marie GIRAUDEAU, Rita PERRAGUIN, Dominique GATÉ, Marie-Hélène NAVARRE, Jérôme AUBINEAU, Raphaël PELLETREAU.



BOURNEZEAU ET SAINT-VINCENT PUYMAUFRAIS

« Le Centre Communal d'Action Sociale » anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Les publics concernés sont les personnes âgées, personnes handicapées, malades et les familles en difficulté.

Chaque année, différentes actions sont organisées.

Un budget est voté pour la bourse au permis. Ouverte aux jeunes de moins de 25 ans, cette bourse aide à financer le permis contre des heures citoyennes (100€ pour le code et 300€ pour la conduite.) N'hésitez pas à demander un dossier en mairie auprès de Mme Nelly FAURE, Adjointe de Direction, en charge des affaires sociales.



« **Octobre Rose** », période durant laquelle la ligue contre le cancer déploie une campagne de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.

Les élus de la commune de Bournezeau et le C.C.A.S. ont souhaité organiser une marche pour permettre au plus grand nombre de personnes de participer et de se mobiliser pour cette cause.

Le dimanche 2 octobre, nous étions une quarantaine de personnes à nous retrouver au départ du circuit volontairement court, environ 5km, et accessible à tous. Dans le cadre du Mois bleu, en lien avec l'EHPAD des Humeaux une marche contée intergénérationnelle a

été organisée le 19 octobre. Cette marche était animée par les bénévoles de la bibliothèque pour leurs lectures, les enfants et accompagnateurs du Centre de Loisirs. Ce fut un beau moment de partage.

Le CCAS en partenariat avec l'EHPAD des HUMEAUX, a organisé une exposition photos « **ÉCHO RURALITÉ** » sur les différents métiers qui contribuent au développement économique de notre commune. Cette exposition avait pour but de sensibiliser les personnes âgées et de créer des liens intergénérationnels.

Différentes classes des deux écoles de la Courte Echelle et St André se sont déplacées pour la découvrir et à la suite des visites, les enfants ont pu échanger avec plusieurs résidents sur les métiers d'autrefois et d'aujourd'hui.

Pendant les vacances scolaires, les enfants du Centre de Loisirs, accompagnés des animateurs sont allés voir l'exposition. À la suite de leur visite avec les résidents, ils ont pu faire une activité sur « Bournezeau autrefois » et « Bournezeau aujourd'hui ». Ainsi ils ont pu étudier l'évolution de la vie.

De plus, Florian BARRADEAU, Animateur de l'EHPAD, a pu réaliser des ateliers pour faire travailler la mémoire avec les résidents de l'EHPAD.

Monique BROCHARD



FOYER SOLEIL



Le Foyer Soleil compte 17 logements. Ces locations sont principalement attribuées à des personnes âgées de 60ans et plus. Il s'agit de logement T1 bis et T2.

Pour l'inscription, vous pouvez solliciter un rendez-vous auprès de :

Nelly FAURE, Adjointe de Direction en charge des Affaires Sociales

☎ 02.51.40.71.29 - ✉ nelly.faure@bournezeau.fr

Un dossier d'inscription sera complété.

Depuis fin août, Mme JAULIN, Animatrice de l'A.D.M.R., organise différentes animations sous forme d'ateliers (jeux de société, peinture, bricolage, pâtisserie, ...), deux après-midi par mois, en respectant les gestes barrières.

Ainsi l'activité Gym Douce a repris le 16 septembre avec l'animateur de « SIEL BLEU » ; Deux groupes de 7 personnes se sont formés afin de respecter les gestes barrières.

Un repas d'été a été organisé par Mme JAULIN, en plein air, auprès du Foyer Soleil. Des membres de la Municipalité y ont participé pour partager un moment d'échanges et de convivialité.

Le 17 octobre, le C.I.A.S. (Centre Intercommunal d'Action Social) organisait une séance Cinéma à Chantonnay dans le cadre du « mois bleu ou mois des Seniors ». 5 résidents y sont allés, accompagnés par des membres du C.C.A.S. et des bénévoles. Nous tenons à remercier tout particulièrement les bénévoles pour leur participation.

*L'Adjointe déléguée,
Monique BROCHARD*

CULTURE ET PATRIMOINE

OSERIONS NOUS DIRE ENFIN ?

Depuis le début du mandat, la COVID nous a interdit de nombreux rendez-vous.



RESPONSABLE Jérôme AUBINEAU

Membres élus Françoise CHARRIER, Antoine BITEAUD, Bernadette VINCENT, Anne-Marie DAVIEAU, Amélie BAUDET, Dominique GOINEAU, Daniel CHARNEAU.

Membres non élus Ludovic CARLETTINI, Bruno BARDON, Geneviève MEVEL, Claire DAVIET

Ainsi dans chaque article du bulletin, nous vous avons fait part de notre désarroi devant le trop peu de spectacles, l'absence de propositions culturelles dans un contexte de crise sanitaire.

Qu'elle a été longue l'attente pour retrouver nos manifestations, nos sorties et partager ensemble émerveillement et émotions. Cette soif et cette impatience nous prouvent au moins que la pratique artistique et la culture constituent des nourritures essentielles.

Oui, le droit à la culture est vital, au même titre que le droit à l'éducation, la santé ou le sport.

Parce que nous sommes tous porteurs de culture(s) et de savoir-faire, se retrouver ensemble nous offre la possibilité de s'enrichir de la culture des autres. Cela nous amène aussi naturellement au respect de l'individu, de la diversité.

«Ne vouloir connaître qu'une seule culture, la sienne, c'est se condamner à vivre sous un éteignoir» écrivait Paul VEYNE.

Fort heureusement 2022 nous a permis de sortir de la nuit... Ainsi, en plus du retour des traditionnels galas de danse, séances de théâtre, cabaret, fêtes d'écoles, expositions à la Gaillarderie, lectures théâtralisées par les amis de la Bibliothèque, ce sont aussi 4 compagnies professionnelles que nous avons accueillies et un photographe professionnel (dans le cadre de l'exposition «Echo Ruralité» à l'EHPAD).

Une année 2022 placée sous le signe du spectacle vivant. Enfin !

Dans le cadre de **la nuit de la lecture** (le 21 janvier 2022) et en lien avec l'association les amis de la bibliothèque, c'est la Compagnie «Union Libre», qui a ouvert le bal avec le magnifique spectacle «en attendant la neige».

Mêlant musique, théâtre d'objets et histoires, les deux comédiennes Audrey DAVID et Emilie LAUNEY BOTILLOT nous ont invités avec tendresse et humour, à descendre en rappel du côté de l'enfance... et attendre Noël. Que du bonheur !

En septembre dernier, **les journées du patrimoine** ont mis à l'honneur le patrimoine durable. Pour illustrer cette thématique nous avons ouvert les portes du vieux château et outre des visites libres du site, nous avons invité la Compagnie artistique chantonnaisienne «Hippo Tam Tam» pour une animation théâtralisée tout public : «Pédales et manivelles».

Autour de drôles de machines et autres inventions bricolatoires, les spectateurs ont pu explorer de façon ludique et enjouée le détournement d'objets, la production d'énergie. Une façon originale de parler d'énergie renouvelable, de ressources locales, de réemploi de matériaux !

Des spectacles scolaires

Dans le cadre des projets culturels organisés par la Communauté de Communes, nos écoles ont pu participer au spectacle de contes «West cat Story» en lien avec le festival Eperluette en novembre dernier.

De même les enfants de l'école St André se sont initiés au Hip Hop et aux arts du cirque avec la Compagnie Croche en résidence sur le territoire. 2 jours d'ateliers qui ont eu lieu dans la salle du Mitan.

Les Enfants de la courte Echelle bénéficient quant à eux du parrainage avec le Grand R et bénéficient de spectacles et autres ateliers de pratiques artistiques...

Faites Noël !

Loin du marathon du porte-monnaie et des sirènes de la consommation que représentent parfois Noël, nous avons proposé de partager la féerie de Noël au vieux château dans un marché de Noël «immatériel». L'occasion de transmettre des savoir-faire et d'inviter le public à confectionner lui-même des cadeaux durables et écologiques.

Au programme : Père Noël, guirlandes, musique, vins chauds, grillades, douceurs salées et sucrées confectionnées par nos producteurs locaux, et quelques animations (danse, chorale).

La Cie bournevaizienne «La Folie de l'Ange» nous a proposé son spectacle la «Merveilleuse Parade». Un voyage féérique tout en douceur et en lumière qui nous a conduit au dernier rendez-vous, le feu d'artifice. Un bouquet final pour se souhaiter de joyeuses fêtes.



*Le Maire délégué et 1^{er} adjoint,
Jérôme AUBINEAU*



À ne pas manquer au Pays de Chantonnay



Les Nuits de la lecture

Du 19 au 21 janvier



Les Nuits de la lecture seront l'occasion de proposer des rencontres et des animations en bibliothèque : soirée doudou, animation photo, soirée ombres et couleurs...

Ouverture de la Micro-folie du Pays de Chantonnay

À partir du 11 mars



Un Musée numérique s'installe à la salle des Arcades à Chantonnay de mars à juin et partira en itinérance dans 3 communes du Pays de Chantonnay de septembre à décembre. Il permettra de vous faire découvrir les grandes oeuvres d'art de collection française et étrangère. Plus d'informations sur www.cc-paysdechantonnay.fr



Forum de l'emploi

24 mars

Pour tout savoir sur la formation, l'emploi et pour rencontrer des entreprises du territoire qui recrutent, rendez-vous au Forum de l'emploi organisé par la Maison de l'Emploi.

Les petits détours

Spectacles en Pays de Chantonnay

Du 10 au 12 mars

Nouvelle manifestation culturelle du territoire. Un événement incontournable pour cette année 2023 !

Éclats de livres

Pendant les vacances d'avril

Le Réseau des bibliothèques vous propose des animations en compagnie d'auteurs, illustrateurs, comédiens...

Ateliers, dédicaces, spectacles sont programmés pour tous les âges et tous les goûts.



Printemps des familles

01 avril

Une journée à destination des parents et des enfants est organisée à la Salle Antonia à Chantonnay. De multiples animations et stands d'information rythmeront ce temps d'échanges et de partage.

Espace rencontre Parents-Enfants

1 date sera proposée dans toutes les communes du territoire

Ce temps de rencontre pour les parents et les enfants de 0 à 4 ans vous permet de faire connaissance, partager et échanger sur votre expérience de parent. Accueil par 2 professionnelles de la famille.

Gratuit et sans inscription.

Plus de renseignements sur : www.cc-paysdechantonnay.fr

Ouverture de la Base de loisirs de Touchegray

Du 24 juin au 10 septembre

Tout au long de la saison estivale, des animations vous seront proposées sur la base de loisirs.



Ateliers relais Chantonnay



La construction de deux nouveaux ateliers relais (150 m² et 250m² avec un espace commun) commence au début de l'année. Ils seront situés dans le Parc d'activités Polaris Nord à Chantonnay. Ces ateliers seront disponibles à la location avec des prix attractifs pour les entreprises.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)



Le PLUi est un document vivant qui traduit les règles d'urbanisme en vigueur. Il évolue ainsi au fil du temps. Pour cela, deux procédures d'évolution sont engagées depuis début décembre. Des réunions publiques vous seront proposées à ce sujet au cours de l'année. Rendez-vous sur www.cc-paysdechantonay.fr pour plus d'informations.

Centre aquatique l'Odyss



Ouvert depuis juillet 2022, le Centre aquatique intercommunal, vous propose de profiter de nombreuses animations tout au long de l'année en plus de ses services.

Moments conviviaux après les activités, semaine du bien-être, animations thématiques liées aux événements marquants de l'année... ça bouge dans votre espace aquatique !

Pour connaître les animations proposées, vous pouvez :

- consultez le site Internet www.centreaquatiquelodyss.fr
- vous rendre sur la page Facebook Centre Aquatique l'Odyss
- contacter l'accueil du centre aquatique au 02 51 08 84 60



Contrôles des assainissement non collectifs

Chaque année, une campagne annuelle de contrôles des installations d'assainissement individuel est assurée par la SAUR sur l'ensemble du territoire. Un courrier sera adressé aux usagers concernés pour la prise de rendez-vous avec le technicien.



Contrôle de la qualité de l'air du territoire *

En décembre 2022, la CCPC a lancé avec l'entreprise Atmo Track une campagne de mesure de la qualité de l'air extérieur.



Six capteurs sont installés sur le territoire pour une durée d'un an, afin de mesurer quotidiennement les polluants atmosphériques et pouvoir, le cas échéant, proposer des actions pour améliorer la qualité de l'air.

* Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial



Retrouvez toute l'actualité de la Communauté de communes sur :

Site Internet



www.cc-paysdechantonay.fr

Magazine



Réseaux sociaux



Paysdechantonay

SCOM

www.scom85.fr : un nouveau site internet pour mieux vous servir

Très bientôt, le SCOM* sera doté d'un nouveau site internet plus pratique et adapté aux nouveaux supports numériques (smartphones, tablettes...).

Ce nouveau site a été conçu pour vous permettre de retrouver toutes les informations pratiques sur le fonctionnement du service mais également des conseils pour vous permettre de réduire votre production de déchets.

Vous pourrez y retrouver toutes les informations à jour en cas de perturbation du service (modification des horaires de déchèteries, collectes reportées, etc...).

Alors, en cas de besoin d'informations sur le service de collecte des déchets ménagers, n'hésitez pas à venir le consulter !

*Le SCOM Est Vendéen est le syndicat de collecte des déchets ménagers intervenant sur les Communautés de Communes du Pays de Chantonnay, du Pays de Pouzauges, du Pays de la Châtaigneraie et du Pays de Saint Fulgent-Les Essarts (seulement pour les communes de Essarts-en-Bocage et de La Merlatière.



NOUVEAU

Emménagement/déménagement, changement de volume de bac, commande d'un composteur, etc...

Sur ce nouveau site, la plupart de vos démarches pourront être effectuées en ligne via la rubrique « Mes démarches ».

DÉCHETS MÉNAGERS : LES PRINCIPES À RESPECTER POUR ÊTRE BIEN COLLECTÉ !

La veille de la collecte

Je présente mon bac à ordures ménagères et mes sacs jaunes à la collecte.

Bac à ordures ménagères

- Ouverture côté route
- Couvercle fermé
- Sacs non tassés



Sacs jaunes



- Emballages vides non encastrés les uns dans les autres
- Sacs fermés et non attachés entre eux

Le lendemain de la collecte

Je rentre mon bac.

Et si mes sacs jaunes n'ont pas été collectés pour défaut de tri, je les récupère pour retirer les éléments indésirables. Je pourrai ainsi les présenter de nouveau à la collecte suivante.

Que faire en cas de changement d'adresse ?

Dans tous les cas, pour clôturer votre abonnement à l'ancienne adresse et/ou ouvrir un compte sur votre

nouvelle adresse :

Version numérique : complétez le formulaire en ligne sur le site internet **www.scom85.fr**

Version papier : transmettez le formulaire téléchargeable sur **www.scom85.fr** ou disponible sur appel au 02 51 57 11 93.

Lorsque vous quittez votre logement équipé d'un bac du SCOM :

- Laissez le bac à l'adresse quittée,
- Emmenez avec vous votre carte d'accès en déchèterie et vos sacs jaunes.

Où retirer les rouleaux de sacs jaunes ?

Vous pouvez retirer des rouleaux de sacs jaunes à l'accueil de la Mairie pendant les horaires d'ouverture. N'oubliez pas de vous munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Si vous ne pouvez pas vous rendre en mairie pendant les horaires d'ouverture, vous pouvez toujours retirer des rouleaux de sacs jaunes auprès de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, 65 avenue du Général de Gaulle 85110 CHANTONNAY (du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30).

LES DÉCHÈTERIES

À BOURNEZEAU :

POUR LES DÉCHETS VERTS UNIQUEMENT*

Route de l'Oiselière (direction la Roche sur Yon)
85480 BOURNEZEAU

Ouverture :

- le mercredi de 14h00 à 16h45
- le samedi de 9h00 à 11h45

* Tailles et tontes de jardin seulement (pas de grosses branches, de cailloux, de sacs plastiques, de papiers).

À CHANTONNAY :

POUR TOUS LES AUTRES DÉCHETS

Le Champ Roux (Route de Nantes)
85110 CHANTONNAY - ☎ 02 51 48 51 13

Ouverture :

- Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
9h00-12h00 et 14h00-18h00
- Mardi et jeudi : 9h00-12h00



L'accès se fait grâce à la **carte de déchèterie** à retirer auprès des services de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay (65 Avenue du Général de Gaulle - 85110 CHANTONNAY).

Recyclez-nous !



Huîtres, moules, saint-jacques, bigorneaux, bulots,...
vos coquillages sont une ressource

Votre commune participe à l'opération de
collecte de coquillages. Venez les déposer à :

BOURNEZEAU

Ateliers municipaux – Rue de l'Oiselière

Lundi 26 décembre 2022 et Lundi 2 janvier 2023

De 10h à 12h



Collecte de coquillages uniquement :

Tout apport contenant des crustacés (crevettes, langoustines), rince-doigts, assiettes ou autres déchets ne sera pas accepté.



Pour plus d'informations renseignez-vous auprès de
de votre commune ou sur www.scom85.fr

☎ N° Vert 02 51 57 11 93
(appel gratuit depuis un poste fixe)

LA MAISON DE L'EMPLOI

Demandeurs d'emploi et Entreprises



Un service de proximité qui informe, conseille et accompagne les demandeurs d'emploi et les entreprises du Pays de Chantonnay.

Un lieu ressource :

- Mise à disposition et actualisation quotidienne des offres d'emploi, contrats d'alternance et stages à pourvoir sur le Pays de Chantonnay,
- Documentation complète sur les métiers et formations,
- Un accès libre à Internet pour vos recherches d'emploi,
- Un téléphone réservé au 39 49 pour joindre un conseiller Pôle Emploi.

Une aide à la recherche d'emploi :

- Conseils et accompagnement personnalisé dans votre recherche d'emploi, de stage, de formation,
- Soutien administratif dans les démarches Pôle Emploi,
- Ateliers pratiques : CV, lettre de motivation, préparation à un entretien d'embauche...

- Organisation d'actions ponctuelles : forum des métiers, visite d'entreprise...
- Mise en relation avec les employeurs.

Un service pour les employeurs :

- Recueil et centralisation des offres d'emploi,
- Diffusion des offres sur le site Internet : <http://www.cc-paysdechantonnay.fr/la-maison-de-lemploi/>,
- Proposition de candidats,
- Organisation d'actions ponctuelles : forum de l'emploi, job intérim...
- Information sur les aides au recrutement et à la formation.

Tél : **02 51 46 80 02**

maison.emploi@cc-paysdechantonnay.fr

www.cc-paysdechantonnay.fr

TRANSPORT À LA DEMANDE

Vous avez des difficultés pour vous rendre à vos rendez-vous ?

Un service de transport à la demande vous est proposé sur le Pays de Chantonnay pour vous conduire à vos entretiens Pôle Emploi ou vos permanences administratives.



Renseignement à la Maison de l'Emploi
02 51 46 80 02

UN RÉSEAU DE PARTENAIRES ENGAGÉS

Demandeurs d'emploi

Agence de la Roche Nord



- www.pole-emploi.fr pour votre recherche d'emploi et le suivi de votre situation.
- Tél. 39 49 pour un renseignement et des échanges personnalisés avec un conseiller.

Jeunes 16-25 ans

Antenne de Chantonnay



La Mission Locale accueille, informe et oriente les jeunes demandeurs d'emploi, sortis du système scolaire, afin de les accompagner dans leurs démarches d'orientation professionnelle, de recherche de formation et d'emploi.

Une conseillère en insertion vous accueille sur rendez-vous du lundi au vendredi à la Maison de l'Emploi.
www.missionlocale-paysyonnais.org
Tél : 02 51 46 96 44

Entreprises



La Maison Départementale de l'Emploi et du Développement Economique de la Vendée propose aux entreprises un accompagnement au recrutement et recense les offres d'emploi et de stages / alternances disponibles en Vendée.
www.emploi.vendee.fr - Tél : 02 51 44 26 85

Et aussi des permanences : Fongecif, CIBC, Armée de Terre, CEIDRE



Actif Emploi

Votre partenaire solidaire

Notre offre de services est adaptée aux besoins de votre commune et de ses habitants.



Particuliers

Entreprises

Collectivités

Associations

DES SERVICES* QUI AMÉLIORENT VOTRE QUOTIDIEN

- ✓ Entretien de la maison
- ✓ Garde d'enfants de plus de 3 ans
- ✓ Aide au déménagement
- ✓ Jardinage
- ✓ Petit bricolage
- ✓ Etc.

ACTIF EMPLOI RECRUTE !

- ✓ Des personnes en recherche d'emploi ou complément d'activité.
- ✓ Des bénévoles souhaitant s'impliquer dans le développement de l'association.

Actif Emploi • Chantonnay-Les Essarts

3 rue des Lavandières

85110 Chantonnay

Tel : 02 51 46 80 34



www.actif-emploi.com

actifchantonnay@actif-emploi.com

*50% de crédit d'impôt (selon la législation en vigueur).

C'est une fois par an. immédiat!

NOUVEAU

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE CHANTONNAY

UN ÉTÉ SATISFAISANT POUR L'OFFICE DE TOURISME.

La saison estivale a été bonne en général, malgré une petite baisse des demandes (accueil et téléphone). On retrouve la randonnée et les activités de loisirs dans le top des demandes.

La canicule a impacté que ce soit à l'accueil pour les offices, mais également les sites touristiques.

Selon une enquête, 94% des hébergeurs qui ont répondu, estiment d'une manière générale être satisfaits de la saison.

Bilan positif au niveau des animations :

- Des visites d'exploitations qui ont du succès : 60 personnes ont visité le GAEC Ursule à Saint-Mars-des-Près, le Domaine de la Barbinière à Saint-Philbert-du-Pont-Charraut, le GAEC l'Audjonnière à Bournezeau et la chèvrerie de Sainte Cécile.
- 2 Apéros concerts réussis avec 120 personnes au Logis des Grois à Saint-Germain-de-Princay et 150 à la Cave de l'Arquignon à Chantonnay.



Apéro concerts St Germain de Princay

- 2 balades contées captivantes à la forêt du Détroit à Saint-Martin-des-Noyers avec Céline Cossard et au Moulin de la Boislinière à Rochetrejoux avec Maxime Chevrier.
- 2 visites guidées à Puybelliard et à Sigournais.
- Une soirée astronomie au Domaine de L'Auneau à Chantonnay.
- Sans oublier nos 10 incontournables balades du mardi dans les communes du canton où nous comptabilisons 1708 marcheurs.

Mais aussi...

Des visites d'entreprises où près de 90 visiteurs ont pu découvrir les métiers de 4 entreprises du Pays de Chantonnay : Restoria, Rabaud, Amiaud, les carrières SOCMA. Ces visites rencontrent toujours un franc succès.

Vitrine des artisans/producteurs

L'Office de Tourisme a renouvelé la promotion

Informations

Place de la Liberté - 85110 CHANTONNAY

Tél : 02 44 40 20 06

contact@tourisme-paysdechantonnay.fr

Office de Tourisme Pays de Chantonnay

du travail des artisans et producteurs du Pays de Chantonnay en exposant leur travail dans la vitrine de l'Office, salle des Arcades, place de la Liberté. Les visiteurs ont découvert les savoir-faire locaux durant la saison estivale et pendant les fêtes de fin d'année.

Marché Producteurs de Pays

L'Office de Tourisme, en partenariat avec la communauté de communes, la chambre



3 septembre marche de producteurs St Prouant

d'agriculture de la Vendée, a organisé le samedi 3 septembre un Marché de Producteurs de Pays au Prieuré de Grammont à Saint Prouant. Une vraie réussite puisque c'est près de 2000 personnes qui se sont déplacées pour voir la vingtaine de producteurs du territoire et des territoires voisins qui présentaient leurs produits locaux.

Et enfin, une nouvelle salariée.

Anne-Valérie, chargée de développement et en charge des animations de l'office, a quitté son poste le 4 septembre 2022. Souhaitons la bienvenue à Marine CLAIRAND. Elle a pris ses fonctions le 26 septembre. Marine est notre nouvelle conseillère en séjour et reprend le dossier « Animations ».

Nous vous rappelons que l'Office est à votre disposition pour vous renseigner, conseiller et trouver les réponses à vos demandes touristiques :

Des infos pratiques : carte des sentiers de randonnées, guide des pistes cyclables, manifestations, liste des restaurants, etc.

Des informations culturelles et touristiques sur le Pays de Chantonnay et du bocage vendéen.

Aide à la recherche d'hébergements touristiques : camping, hôtels, chambres d'hôtes et location de vacances.

La billetterie : Puy du Fou, traversée pour l'île d'Yeu, cartes de pêche, coffrets cadeaux Vendée et animations sur l'année.

Un accès gratuit au wifi.



Horaires d'ouverture

Octobre à mars :

Du lundi au vendredi : 9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Avril à septembre :

Du lundi au vendredi : 9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Le samedi matin : 9h30 à 12h



Rencontre « Course longue » du CP au CM2, le 21 octobre

ÉCOLE PUBLIQUE LA COURTE ÉCHELLE

À la rentrée, l'école a ouvert ses portes avec 3 classes maternelles et 5 classes élémentaires. L'équipe enseignante, ATSEM et AESH reste stable avec aucun changement dans les titulaires. Mme VERNIER et Mme LECOINTRE assurent cette année les compléments de service des professeurs des écoles.



Participation au festival «Les enfantaisies» pour les 8 classes ici la classe PS/MS

À ce jour, un peu moins de deux cents élèves fréquentent l'école. Mme BAUDRY assure la direction. Son jour de décharge reste le jeudi.

Un nouveau projet de l'école débute cette année et se déclinera sur les 4 prochaines années, il est concentré sur trois axes principaux :

- AXE n°1 : Le climat scolaire : un outil pour favoriser les apprentissages
- AXE n°2 : Le numérique : un outil pour apprendre
- AXE n°3 : La culture artistique commune et personnelle

L'école a signé un partenariat avec la scène du GrandR de la Roche Sur Yon pour une durée de 3 ans. Tous les cycles vont pouvoir bénéficier de spectacles et d'interventions de professionnels artistiques.

Le cycle 1 (TPS/PS/MS/GS) travaillera plus particulièrement la danse en expression corporelle. Le cycle 2 (CP/CE1/CE2) effectuera un travail autour des contes et le cycle 3 (CM1 et CM2) abordera la notion de handicap.



Cycle de natation du CP au CM2 ici les CM

L'école La Courte Echelle propose aussi d'autres activités culturelles communes permettant à tous les élèves d'enrichir leurs connaissances dans tous les domaines d'apprentissage avec par exemple notre participation au dispositif «Ecole et Cinéma» ou au festival Les Enfantaisies, notre collaboration avec la Bibliothèque Municipale.

Au niveau sportif, l'école participe à des actions communes comme l'activité natation du CP au CM2, et partage des rencontres comme celle de la course longue. Toutes ces activités, gratuites pour les élèves, sont financées par la Commune et l'Amicale Laïque en majorité ainsi que la Communauté de Communes que nous remercions vivement.

Un grand merci également à toutes les autres personnes qui contribuent au bon fonctionnement de l'école et au bien-être des enfants : les parents, le personnel communal pour l'entretien des bâtiments, le personnel de surveillance et de restauration ainsi que le personnel du centre périscolaire.

Rappelons que les inscriptions pour la rentrée 2023 (septembre 2023 ou février 2024) sont à réaliser dès maintenant en contactant Mme BAUDRY à l'école par téléphone ou par mail.



Atelier peinture pour les élèves de maternelle

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

ÉCOLE PUBLIQUE - La Courte Échelle
35 rue Jean Grolleau - 85480 BOURNEZEAU

Tél. : 02 51 40 70 91
ce.0851126m@ac-nantes.fr

SITE DISPONIBLE EN JANVIER 23 : <https://ecoleprimairelacourteechelle-bournezeau.e-primo.fr>



AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque est une association de parents bénévoles et d'enseignants, qui organise des actions tout au long de l'année afin de réunir des fonds pour aider au financement des activités et sorties scolaires des élèves, et permettre aux enseignants de réaliser leurs projets pédagogiques (projets de classe, projets d'école, classe découverte tous les deux ans).

Le bureau se compose des membres suivants :

Présidente : Alexia JACOB
 Vice-président : Jérôme PRZENIECZNY
 Trésorière : Isabelle GODARD
 Trésorier adjoint : Mathieu GRIMAUD
 Secrétaire : Carole FABRE

Nous remercions les membres sortants : Jérémy BAUDRY, Sabrina MALLET, Mélanie TABAUD, Dimitri CHARBONNEAU, qui ont œuvré pour nos enfants ces dernières années.

Actions passées :



Le dîner dansant de février a été remplacé par des plateaux repas, et nous avons organisé les ventes de gâteaux BIJOU et de pizzas.

Après 2 ans sans manifestation publique, nous avons enfin pu organiser notre marché de Noël ainsi qu'une vraie fête de l'école ! Ces 2 événements se sont déroulés à la salle du Mitan, le temps n'ayant pas été de la partie. Les enfants ont été ravis de pouvoir refaire une photo avec le Père Noël et découvrir les artisans locaux conviés à exposer leur production. Les familles ont aussi été très contentes de pouvoir reparticiper à la fête de l'école, où les enfants avaient le choix entre divers stands de jeux, maquillage, balade en petite calèche tirée par un âne, ainsi qu'un parcours organisé par les pompiers de la commune. La journée s'est terminée par le traditionnel repas et une soirée dansante.

Secrétaire adjointe : Pauline GOINEAU

Autres membres actifs : Anne BAUDRY, Wilfried BONNIN, Karl CHEVALIER, Stephen DAVIET, Marie DUFOSSE, Mathieu GAVEL, Justine GROLIER, Stéphanie LUCAS, Mathieu POTIER, Christine RIVIERE, Elodie ROPUS, Julien ROPUS, Anne-Sophie ROULLET.

Pour l'année 2022-2023, nous prévoyons de continuer avec les manifestations habituelles.

Nous avons fabriqué et distribué le jus de pomme avant les vacances de la Toussaint. Nous avons également réitéré l'opération Pizzas sur une seule journée, en collaboration avec Guigui Pizzas. Nous sommes actuellement en plein préparatifs du marché de Noël du 2 décembre 2022.

Actions à venir / dates à retenir :

- 04/02/2023 : Soirée dansante avec 2 menus au choix dont une choucroute.
- Printemps 2023 : journée photos de famille
- Avril : Gâteaux BIJOU
- Mai : Vente de pizzas
- 24/06/2023 : Fête de l'école

Toutes les manifestations et opérations proposées par l'Amicale sont ouvertes à tous, adhérents et non-adhérents. N'hésitez pas à vous abonner à notre page Facebook pour suivre nos actualités !

AMICALE LAÏQUE

E-mail : amicalelaique.bournezeau@gmail.com

Facebook : « Amicale Laïque de Bournezeau »

Boîte aux lettres de l'Amicale à l'école



Ma rentrée avec l'UGSEL

ÉCOLE PRIVÉE SAINT-ANDRÉ

En septembre 2022, l'école Saint André comptait 188 élèves répartis sur huit classes, sous la responsabilité des enseignant(e)s suivant(e)s :

- Nathalie MONNERON : TPS-PS2-MS
- Emilie MIGINIAC (et Marine GAUTREAU le vendredi) : TPS-PS2-MS
- Maryse BELLIARD (et Marine GAUTREAU le jeudi) : GS-CP
- Marie-Lise BOIRO : CP
- Aurélie SOUCHET et Denis TRICHET (le vendredi) : CE1-CE2
- Marylène NATIVEL : CE1-CE2
- Anne-Sophie MACQUIGNEAU et Stéphanie ANGIBAUD (les lundis et mardis) : CM1-CM2
- Elodie GABORIAU : CM1-CM2

Les enseignant(e)s sont aidé(e)s dans leurs tâches par quatre agents de service : Marie-Andrée BOSSARD, Aurore GUYAU, Mélina POIRAUDEAU et Estelle AUGER (remplacée depuis septembre par Cassandra BESNARD).

Les projets et axes de travail sur l'année 2022/2023 :

Cette année, le thème « Ensemble, cultivons le bien être » est le fil conducteur des apprentissages. Il permet de donner une unité de travail à l'école de la Petite section au CM2 inclus et de travailler le projet d'école sous différents axes :

- La création d'outils favorisant le langage oral et le langage écrit, par cycle (répertoire de mots, lexique).



Echanges entre les résidents de l'EHPAD et les CE1/CE2

- Des actions favorisant la coopération, l'entraide au sein des classes, au sein de l'école.
- La prise de parole devant un groupe.

Quelques exemples d'actions menées depuis septembre 2022 :

Depuis la rentrée, les élèves ont bénéficié et/ou ont participé à :

- Des séances de natation à l'ODYSS en septembre/octobre/novembre (pour les élèves de CE2 et CM2).
- D'un spectacle au Sully « West Cat Story » pour les CP-CE1-CE2, en novembre.
- Des temps forts de l'école : un jeu collectif proposé par l'UGSEL et initié dès la rentrée.
- De séances à la bibliothèque pour quelques classes (maternelle/CP).
- Une visite de l'exposition photos sur les artisans de notre commune, à l'EHPAD, pour les CP, CE1 et CE2
- La participation des CM à des animations « Arts du cirque et de la danse » (ateliers cirque et hip hop) en octobre.

À noter - les temps forts à venir :

- Des sorties pédagogiques durant l'année scolaire 22/23 liées aux apprentissages en classe et au thème d'année.
- La poursuite du projet d'embellissement de l'école (après la fresque murale réalisée dans l'école en partenariat avec l'artiste Laluz, en mai 2022, il s'agira de la mise en valeur de l'entrée de notre école).

Vous envisagez de scolariser votre enfant entre septembre 2022 et juin 2023, PENSEZ À SON INSCRIPTION !

L'équipe enseignante

ÉCOLE PRIVÉE
 Saint-André - Tél. : 02 51 40 71 82
 ecole.st-andre.bournezeau@wanadoo.fr
<https://bournezeau-standre.fr>



MAISON FAMILIALE RURALE

La Maison Familiale de BOURNEZEAU inaugure son nouvel internat

Le Conseil d'Administration de la Maison Familiale Rurale de BOURNEZEAU a été très heureux d'inaugurer, le mardi 27 septembre 2022, le nouvel internat au service des jeunes et des **familles** du territoire.

Contexte

La MFR de BOURNEZEAU accueille cette année plus de 200 jeunes par alternance et par apprentissage. Elle permet :

- l'accompagnement à la **construction du projet d'orientation** avec les classes de 4^e et 3^e par alternance de l'enseignement agricole.
- la **professionnalisation** et la **spécialisation** avec le Bac Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique, la formation groom équin, le CS éducation et travail des jeunes équidés et les 3 formations pour enseigner l'équitation (AE, BP JEPS et DE JEPS)

Convaincus que **l'apprentissage** contribue à **l'employabilité** des jeunes en formation nous avons contribué au développement de l'apprentissage ligérien. La MFR est ainsi passée de 0 apprenti en 2017 - 2018 à plus de 100 pour l'année 2022 - 2023.

Convaincus que les **mobilités** contribuent au développement de la **citoyenneté**, à l'ouverture culturelle, nous organisons avec le programme ERASMUS + des mobilités en stage pour les jeunes de 1^{er}, nous proposons des mobilités longue durée pour les post diplômés pour toutes les formations ainsi que l'accueil de jeunes volontaires du corps européen de solidarité.

Cette année nous sommes heureux de pouvoir ajouter la mobilité pour les jeunes de 3^e aux projets portés par l'établissement. **Convaincue** par les valeurs de partage, d'autonomie, de promotion du vivre ensemble transmises grâce à la **vie résidentielle en internat**, la MFR a décidé d'investir dans les bâtiments et dans les acteurs qui la font vivre.

Le nouvel internat

La construction de cette nouvelle aile de 70 lits concrétise une partie importante d'un projet structurant qui a débuté en 2009. L'investissement pour cette tranche est de 2 384 000 €.

Ce projet concrétise le travail avec les **jeunes**, avec les **familles**, avec les usagers du site pour répondre à leurs besoins et aux besoins pour les années à venir.

Comme une évidence pour un établissement de l'enseignement agricole et profondément ancré dans la **démarche RSO** Lucie 26000, un fort accent a été mis pour **limiter l'impact écologique** à la fois lors de la construction avec l'utilisation de béton décarboné, des choix **architecturaux économes** en matériaux à faible impact, du mobilier fabriqué en France, et surtout, lors de l'utilisation avec sur l'aspect social, une réflexion poussée sur l'ambiance, la sérénité et sur

le plan écologique la mise en place d'une ventilation économe, d'une isolation performante et **l'utilisation** d'une énergie renouvelable avec une chaudière bois.

Le Conseil Régional accompagne les MFR et notamment la MFR de BOURNEZEAU dans leurs investissements, le Conseil d'Administration le remercie au nom des familles.

Le Conseil Régional a notamment accompagné :

- La construction du nouvel internat et son mobilier pour près de 1,7 millions d'euros ;
- La rénovation du bâtiment B pour 210 000 € ;
- Le renouvellement du matériel informatique pour près de 30 000 € ;

La réhabilitation de l'aile Est a commencé fin octobre. Ce projet d'environ 600 000 € sera accompagné à hauteur de 310 000 €.

Le Conseil d'Administration remercie l'ensemble des personnes présentes lors de ce temps fort de la vie associative et notamment :

- Armand SANSEAU, Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Pays de la Loire ;
- Sandra IMPERIALE, 9^e Vice-présidente du Conseil Régional, déléguée aux lycées ;
- Jérôme AUBINEAU, Maire délégué de Saint Vincent Puymaufrais et 1^{er} adjoint délégué aux affaires scolaires et à la culture ;
- Philippe BARRE, membre du Conseil Régional, Délégué à la jeunesse ;
- Nathalie GOSSELIN, Membre du Conseil Régional ;
- Michelle BRUNET, Membre du Conseil Régional ;
- Jean-Luc CHARRIER, Président de la Fédération Régionale MFR Pays de la Loire
- Les artisans qui se sont investis sur le bâtiment, les partenaires bancaires, assurantiel, les représentants des autres MFR du département, les anciens salariés de la MFR de BOURNEZEAU et les élèves présents.

Après la distribution des PC portables aux jeunes de 2nde, Sandra IMPERIALE a pu échanger avec plusieurs jeunes de terminale Bac Pro CGEH médaillés au concours du meilleur apprenti de France sur les mobilités réalisées, les projets d'orientation, l'engagement dans la filière.

En conclusion, le Conseil d'Administration est très **heureux de pouvoir proposer, grâce au concours du Conseil Régional**, un équipement confortable et durable aux jeunes et aux familles du territoire.

FAMILLES RURALES

Familles Rurales de Bournezeau, c'est quoi ? L'association Familles Rurales s'occupe de vos enfants de 3 à 17 ans ainsi que des aînés des communes de Bournezeau et St Vincent Puymaufrais grâce au Club de l'amitié.



L'ancien CA avait fait le choix d'avoir un directeur d'Association, c'est pourquoi Vincent JAULIN, actuel directeur de l'accueil, se forme pour acquérir des compétences permettant le soutien à l'équipe de bénévoles mise en place.

Familles Rurales a aussi développé le service « Ados BZO » destiné aux jeunes de 11 à 17 ans proposant en période de vacances et le vendredi soir « les Fun Fridays ». Par exemple, en 2022 les jeunes ont pu profiter d'un séjour ski à Cauterets, un séjour estival axé sur les activités nautiques, des sorties telles que le Futuroscope, O'Gliss, bowling, patinoire, soirée grillades...

Familles Rurales, c'est donc aussi proposer des temps festifs, de convivialité. L'association a donc été heureuse de reconduire des séances de cinéma pour les fêtes de fin d'années, pour tous. L'après-midi un dessin animé « Samouraï Académy » était proposé et le soir, un film d'aventures français « Jack Mimoun et les secrets de Val Verde » (aidé de Ballad'images).

Familles Rurales, c'est aussi une association solidaire par notre participation à l'organisation de Téléthon au sein de la commune.



L'accueil de Loisirs

L'association gère une équipe de salariés qui accueille tous les jours (dès 7h et jusqu'à 19h), en périscolaire, les enfants scolarisés à Bournezeau. L'accueil de loisirs fonctionne aussi tous les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Pour les enfants, les animateurs qualifiés proposent chaque mercredi des créations d'objets (masques, déguisements,...), des jeux (la belote, le tarot,...), mais aussi des ateliers cuisine.

L'équipe élabore également des thèmes pour chaque période de vacances scolaires, qui sont publiés dans le Bourzouil, avec entre autres des animations (chasse aux trésors, énigmes,...), des sorties découvertes (exploitation agricole, Maison de la Rivière, Finfarine,...), des sorties ludiques (piscine, Playbox,...).

Enfin, lors des vacances d'été, des camps d'une à plusieurs nuits en camping ou à la ferme, permettent aux nombreux enfants de découvrir la vie quotidienne en collectivité au bord de la mer par exemple, et de rentrer avec le sourire et la tête pleine de souvenirs de nouvelles expériences.

Et pour 2023 ? Nous avons une grande envie de rassembler les habitants de la commune et d'ailleurs ! Réservez votre soirée du 25 mars pour venir en famille et entre amis, vous amuser et danser sur les rythmes rock « d'Atou'Trèfle » et « Triglycé'rolls » au Mitan Festiv'. Food trucks, buvette sur place. Entrée participative.

Familles Rurales, c'est donc tout ça ! Mais ce ne serait rien sans les 150 adhérents qui soutiennent notre association et qui rendent ce service si important pour de nombreuses familles soit environ 400 enfants. Ce ne serait pas non plus possible sans le soutien financier et moral de la mairie que nous remercions sincèrement.

Alors si vous êtes intéressés pour rejoindre la team « Ados BZO », n'hésitez pas à contacter :

✉ jeunes.famillesrurales.bzo@orange.fr

📌 adosbzo - 📺 Ados bzo

LES MARSUPIL'AMIS

Enfin !!! 2022, enfin une année que nous avons pu pleinement appréciée sans contraintes.

2022, une année qui fut complète pour nos 144 adhérents venus épauler les 23 membres du bureau lors des préparatifs des différentes manifestations de cette année. A commencer par notre concours de belote qui a réuni un total de 32 doublettes. Nous avons pu y voir de belles parties de cartes.

En mars, 50 marsupiaux ont fait le déplacement jusqu'au chalet de l'Ours à St Lary dans les Pyrénées pour profiter des dernières neiges sur les pistes. Moment de cohésion et de partage entre les adhérents toujours très important pour les Marsup'.

Voici l'un des gros morceaux de l'année 2022: l'anniversaire du foyer des jeunes, déjà 30 ans (31 ans en 2022), que nous avons pu arroser après une annulation en 2021. Au total, plus de 250 adhérents et anciens adhérents ont pu participer à une après-midi jeux et à une soirée endiablée.

Place ensuite à notre traditionnel « Moules-Frites » qui a encore réuni beaucoup de monde malgré l'annulation du feu d'artifice suite aux conditions météorologiques. En effet plus de 1 200 repas ont été distribués et la canicule nous a permis de battre notre record de bières vendues sur une soirée... et oui 1 000 litres exactement.

En septembre, vous avez pu profiter de notre vente de viennoiseries à domicile dont les bénéfices vont être reversés à l'association «Autono'vie ».



Septembre a été aussi synonyme pour nous de l'ouverture des portes de notre nouveau foyer aux adhérents. Après 6 ans d'attente, nous allons enfin pouvoir profiter de notre nouveau nid et pouvoir nous y rassembler. Afin de retrouver un lieu convivial nous avons dépoussiéré billard et baby-foot et avons également investi dans du matériel neuf pour rendre à ce lieu son âme de foyer des jeunes.

Pour terminer, les incontournables soirées cabaret de fin octobre ont encore prouvé les ressources des Marsupiaux avec un spectacle de haute volée et un service au top.

Encore une belle année qui s'achève !



Concernant les événements qui auront lieu l'année prochaine, vous pouvez toujours compter sur le **concours de belote** (le 24 février), les **moules frites** (le 13 juillet), la **distribution de viennoiseries** (date qui vous sera communiquée prochainement) puis la **soirée cabaret** (le 27 et 28 octobre).

Réservez vos dates car nous vous attendons nombreux lors de ces événements.

Les Marsupiaux !!



CLUB DE L'AMITIÉ

L'association est adhérente à la fédération départementale familles rurales. Fort de 253 adhérents et après deux années difficiles, nos activités ont repris un rythme de croisière.



Bref retour sur 2022 : Deux sorties d'une journée, le séjour de 8 jours à Urrugne, un repas en mars et un repas en octobre où nous avons pris plaisir à fêter les anniversaires dont celui de notre centenaire.

Notre chorale est disponible pour diverses manifestations festives. Elle a participé notamment au printemps des chorales à La Chaize Le Vicomte et à l'après-midi du mois bleu de Chantonay. Si vous aimez chanter, venez nous rejoindre !

Nos projets pour 2023 réservent encore de belles animations et sorties dont un séjour vacances dans le Jura en mai.



Vendredi 3 février : concours de belote
Jeudi 16 février : assemblée générale
Jeudi 30 mars : repas du club
Lundi 10 avril : loto
Dimanche 1^{er} octobre : bal
Jeudi 12 octobre : repas
Mercredi 8 novembre : concours de belote

Le bureau

BEST

Tout d'abord, je tiens à remercier la fidélité de nos adhérents au nombre de 50 cette année. Vous êtes de plus en plus nombreux et nous nous en réjouissons avec, toujours, une forte adhésion des jeunes.

Du nouveau dans le club BEST cette saison 2022/23 :

Un nouvel entraîneur, Éric CHAN, qui vient s'ajouter à Sébastien BLANCHARD. Eric a la charge des cours du lundi et mardi et Sébastien ceux du mercredi matin. Nous sommes très heureux de l'accueillir et de profiter de son expérience. Sous l'impulsion d'Éric comme de Sébastien, des tournois interclubs multi chances vont être organisés permettant aux joueurs de se confronter à d'autres, d'évaluer leur progrès.

Le bureau se renouvelle et surtout s'agrandit. Bienvenue à Kevin, Janick et aux deux Pierre. Nous sommes désormais 10 membres et cela va forcément accélérer les projets et le suivi de nos actions futures.

Déjà plusieurs projets en préparation qui vont se succéder durant la saison :

- Opération Pizzas en novembre avec GUI GUI Pizzas.
- Tournoi Licenciés-non licenciés en Février.
- « Faites du tennis » annuelle et déguisée, ouverte à tous le 20 mai 2023.
- Tournoi de fin d'année des benjamin(e)s.

Nouveauté 2023 : notre AG aura lieu le 9 juin 2023 à 19h00 et sera suivie des inscriptions pour la saison suivante.

Merci encore à tous les adhérents pour leur fidélité, aux

membres du bureau pour leur aide précieuse dans la vie du club et bien évidemment aux coaches.

Merci également à Jérôme BELAUD pour son implication et sa disponibilité à nous suivre pour que l'offre TENNIS soit plus conséquente pour tous dans la commune.

Bournezeau Entente Sportive Tennis



BOURNEZEAU SPORTS MÉCANIQUES

L'association Bournezeau Sports Mécaniques se porte toujours bien avec environ 130 adhérents pour cette année 2022.

Absente du calendrier en 2020 et 2021, nous avons pu avoir la joie de réorganiser la course de côte, les 9 et 10 Avril 2022.



Cette édition a été un véritable succès tant sur le plan sportif que festif. 75 pilotes engagés pour cette 16^e édition et la victoire finale qui revient au Breton Anthony LEBELLER qui s'adjuge par la même occasion le record du tracé en 33''780s. 3000 spectateurs ont répondu présent et un grand merci à nos 300 bénévoles qui sont présent tout le week-end pour nous prêter main forte. La course de côte sera donc reconduite en 2023, les 8 et 9 avril.

Le samedi 22 octobre dernier à la salle du Mitan Vendéen, l'association a fêté ses 20 ans, suivi des remerciements aux

bénévoles, partenaires, riverains pour leurs participations à la course de côte.

Nous avons également eu l'occasion d'organiser, le 11 novembre, la première balade de véhicules historiques et sportifs. Un parcours de 70 km dans le bocage vendéen, avec un arrêt à l'Abbaye de Trizay. 50 véhicules ont pu participer à cette balade, sans compter la trentaine de véhicules en exposition.

Une belle réussite aussi pour cette manifestation qui sera reconduite le 11 novembre 2023 sur le site du vieux château.

Pour terminer, je voudrais féliciter tous les pilotes de l'association qui évoluent dans différentes disciplines que ce soit le rallye, le slalom, la course de côte ou l'auto-cross.

Un grand merci à nos partenaires financiers, aux bénévoles et aux riverains.

Merci aussi à la commune de Bournezeau pour son soutien et pour la réalisation de la maison des associations qui nous est très utile.

N'hésitez pas à nous rejoindre si vous êtes passionnés de sports mécaniques.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Contact :

Bournezeau Sports Mécaniques

13 Rue de la Marotte - 85480 Bournezeau

✉ olivier.gilbert85480@orange.fr

☎ 06.33.77.26.02

BASKET CLUB BOURNEZEAU

Une saison 2022/2023 qui commence en septembre dernier avec un goût amer; la finale de challenge de Vendée que nos seniors filles devaient jouer (première fois dans l'histoire du BCB) a été reportée, pour cause de canicule en juin 2022. Et finalement, nous apprenons en août, que la finale est définitivement annulée par le Comité de Vendée sans raison évidente...

Malgré la frustration, le bureau, nos équipes seniors, et tout le club, ont surfé sur la vague d'une reprise sportive, de l'organisation du gala de rentrée et du concours de pétanque qui se sont super bien passés.

Cette saison, 4 équipes jeunes, 2 équipes seniors et 1 équipe loisirs prennent le chemin des terrains. Nous accueillons cette année François GOICHON au sein de la commission technique. Il dirige l'équipe seniors filles qui évolue cette année en pré-régional. Elles assurent leur début de saison et on leur souhaite un super parcours en challenge de Vendée également, c'est l'objectif !

C'est avec plaisir que nous attendons les supporters du BCB à la salle les week-ends pour encourager nos équipes, et que nous espérons toujours plus nombreux à participer à nos manifestations. Suivez-nous sur les réseaux ! Nous vous souhaitons une très belle année 2023.



Les membres du Basket Club Bournezeau

COURLISCH'CLUB

Et voilà une belle année 2022 qui se termine pour la team du COURLISCH'CLUB.



Pour sa 8^e année, nos 60 adhérents ont participé à de nombreuses courses, près et loin de chez nous, avec toujours la même motivation et l'envie de partager la course à pied en toute simplicité et convivialité.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre lors de nos sorties hebdomadaires du mercredi soir (départ à 19h de la maison des associations). Notre Rando Trail du 3 septembre 2022 a été une vraie réussite, et ce grâce à vous tous qui êtes venus nombreux y participer.



- **Assemblée Générale**, le samedi 4 février 2023, pour le bilan 2022, les objectifs 2023 et les adhésions.
- **La Rando Trail 2023 aura lieu le samedi 2 septembre 2023** Merci à tous nos adhérents et bénévoles qui participent à la bonne vie de l'association.

VIVA LA COURLISCH'MANIA !!!

Le Bureau

ÉCOLE DES SPORTS BOURNEZEAU

La 5^e saison de l'école des sports a été marquée par l'intégration de 3 nouveaux membres au sein du bureau !

Ces renforts permettent à l'association d'être davantage présente au cœur de la vie locale, notamment lors de la journée Téléthon !

En septembre, nous avons accueilli Antoine, éducateur sportif de l'UFOLEP !

Le partenariat avec la 1^{re} fédération sportive multisports de France offre la possibilité de maintenir l'activité sur la commune pour les enfants de 4 à 8 ans, ainsi que de pérenniser la session adulte qui a fait le plein à la rentrée !

Durant ces 2 créneaux, les adhérents découvrent de

nouveaux sports ludiques, toujours dans la bonne humeur !

Nous préparons quelques surprises pour cette saison comme une séance déguisée pour tous !

Dans l'axe « Bien vivre ensemble » de la Commune, le multisport a également le projet de mettre en place une formation aux gestes de premiers secours accessible aux adhérents.

Le bilan est très positif grâce au dynamisme sportif de tous !



LES VÉLOCIPÈDES

Cette année post confinement sanitaire a vu notre section prendre un peu plus de dynamisme dans ses activités hebdomadaires. Ce sont 38 cyclos-bipèdes, dont une dizaine de vététistes, qui ont pu s'en donner à cœur joie au cours de 2022.

Ainsi, régulièrement et, le beau temps persistant aidant, des randonnées ont pratiquement eu lieu chaque dimanche et jour férié mais aussi le jeudi pour les retraités et vacanciers occasionnels. Chaque sortie dominicale est programmée depuis le début de l'année, les adhérents peuvent donc connaître les itinéraires planifiés avec la destination et la distance.

D'ailleurs, pour l'année à venir, de nombreux nouveaux circuits testés par nos retraités du jeudi devraient venir compléter la panoplie existante. Plusieurs groupes existent au sein du peloton : les vététistes ont leur terrain jeu à part et les cyclos forment des ensembles en fonction de la distance et du rythme. D'autre part, un grupetto de cyclos en assistance électrique est né cette année et c'est tant mieux car cela permet de profiter du vélo sans se « décalquer la tronche ».

Trois événements majeurs ont eu lieu au cours de 2022, le premier étant notre sortie « 100 km » qui, cette année, nous a menés à St-Jean-de-Monts le 3 juillet. Les vététistes en ont également profité en organisant une rando sur place. Ceci a pu se faire grâce à l'accueil du club cyclo local. Pendant ce temps, nos chères compagnes ont pu faire une randonnée pédestre dans les dunes boisées du littoral. Le second événement est notre traditionnel pique-manger du club qui a eu lieu aux Humeaux début septembre. Enfin, il est important de signaler que quelques courageux ont participé à la



semaine fédérale de cyclotourisme qui a eu lieu dans les Côtes d'Armor et... ce n'est pas un plat pays.

Pour terminer, un petit mot sur la sécurité car nous pratiquons notre sport favori sur la voie publique. Rappelons que le port du casque est obligatoire au sein de notre association et c'est encore mieux quand il est mis dans le bon sens. De même que c'est beaucoup plus pratique de partir avec son téléphone dans la poche dorsale plutôt que la télécommande de la télévision. Mais ces petites mésaventures permettent d'entretenir le HCC (Humour - Camaraderie - Convivialité) qui anime notre section.

Dimanche 1^{er} mai pour le loto du club.



Contact :

Hubert Gautron Tél. 06.98.62.26.52
velocipedes.bournezeau@gmail.com

BOURNEZEAU BADMINTON CLUB

L'association de Badminton a repris depuis début septembre pour cette nouvelle saison, avec une quinzaine de nouveaux adhérents cette année.

En moyenne le nombre d'adhérents approche la cinquantaine. Les séances sont libres, nous jouons le plus souvent en double, chacun joue à son rythme, avec des personnes de son niveau ou non. Il n'y a pas d'entraîneur, mais les plus expérimentés (merci à eux) conseillent les autres. Le tout dans un esprit convivial et sportif ! Des rencontres avec d'autres clubs sont prévues également.

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année. Le club fournit les volants et prête des raquettes aux débutants.

Pour info : Séances de Badminton tous les jeudis de 19h à 21h, âge minimum 14 ans.

Contact : Bournezeau Badminton Club

☎ 06 26 26 37 88

LAY TONIC

Après 2 ans d'inactivité, l'Association de gym volontaire, qui se pratique salle du bout du monde à Saint Vincent Puymaufrais, fait peau neuve.

Nous avons repris le 5 septembre avec Corine PANTALÉONI, notre nouvelle éducatrice sportive, de nouvelles activités et de nouveaux horaires.

Nous vous proposons :

- Tous les lundis de 18h15 à 19h15 et de 19h30 à 20h30 : discipline Pilates.
- Tous les jeudis matins de 9h15 à 10h15 : activité Stretching. (Hors vacances scolaires)

L'Association compte à ce jour 28 adhérentes. Si l'une de ces activités ou les deux vous tentent (1^{er} cours d'essai offert) n'hésitez pas à nous rejoindre, bonne humeur et convivialité sont aussi au programme.



Contact

Annie PELON (Présidente) : 06.25.00.00.81
Mathilde Mandin (Trésorière) 06.20.99.03.85
Mérodie Bossard (Secrétaire) 06.36.52.11.17

LES RANDONNEURS DE BOURNEZEAU

Saison 2022-2023

Les sorties du dimanche
Fréquence : tous les mois.
Départ de la Maison des associations
(au stade).
Heures d'hiver : départ à 14h00
Heures d'été : départ à 14h30

Sorties fréquentes dans d'autres sentiers balisés de Vendée.

Dates des randonnées du dimanche en 2023 :

- 8 janvier 2023
- **5 février 2023 (A.G. salle des halles)**



- 5 mars 2023
- 2 avril 2023
- 7 mai 2023
- 4 juin 2023

Les sorties du jeudi :

Fréquence : le jeudi, tous les 15 jours.
Départ de la Maison des associations (au stade).
Heures d'hiver : départ à 14h00
Heures d'été : départ à 14h30

Dates des randonnées du jeudi en 2023 :

- 12 janvier 2023
- 26 janvier 2023
- 9 février 2023
- 23 février 2023
- 9 mars 2023
- 23 mars 2023
- 6 avril 2023
- 20 avril 2023
- 04 mai 2023
- 18 mai 2023
- 1 juin 2023
- 15 juin 2023
- 29 juin 2023



Contact

Pour tous renseignements, contactez :

Jean-Michel MARTINEAU au 02 51 40 76 60
(sortie du dimanche et du jeudi)

Yves BROSSET au 02 51 40 71 41
(sortie du dimanche)

RYTHME JAZZ DANCE

Rythme Jazz Dance Bournezeau (RJDB) propose différentes activités ouvertes aux filles et aux garçons :

- Modern'jazz de 5 ans aux adultes,
- Zumba dès 14 ans,
- Barre à terre et assouplissement dès 14 ans,
- Hip-Hop de 8 ans à 14 ans,
- Perfectionnement Jazz à partir de 16 ans.



Gala de danse : les 2 et 3 juin 2023, à la salle du Mitan

La danse est un SPORT complet qui renforce le corps, améliore la coordination motrice et stimule la mémoire et la concentration.

La danse est une forme d'ART vivant où l'on peut inventer une infinité de mouvements différents et exprimer des idées et des émotions.

Contact

Les inscriptions sont ouvertes à partir de mi-juin 2023.

- 📍 Rythme Jazz Dance Bournezeau
- ✉️ rjdbournezeau@gmail.com

SUB ESCALE



**CLUB DE PLONGÉE
VENDEE
SUB ESCALE**

Créneau piscine à
l'Odys de Chantonay
tous les mardis de 19h30 à 21h

Baptême de Plongée
Tous Niveaux*

Venez découvrir le monde
subaquatique. Piscine, Fosse, Mer,
Carrière dans la joie et la bonne
humeur de votre club associatif.

Contact : vendee.sub.escala.85@gmail.com
Facebook vendee sub escala
Président: Michael Cuisset : 0625793109

Nous sommes un petit groupe de passionnés par la plongée, qui se sont rassemblés pour créer ce club au cours de l'année 2022.

Nous souhaitons pouvoir partager notre discipline avec le plus grand nombre dans la bonne humeur et la convivialité. Ainsi permettre au plus grand nombre de découvrir la faune et la flore subaquatique.

Afin de pouvoir vous proposer des baptêmes de plongée et les formations de plusieurs niveaux. Nous avons obtenu un créneau d'entraînement à la piscine de Chantonay, tous les mardis de 19h30 à 21h. Nous avons également un accès à la carrière de Cerizay et nous organisons, en fonction des conditions météo, des sorties en mer.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter, et venir essayer.

Renseignements

Michaël CUISSET, président du Club Vendée Sub Escale

✉ Vendee.sub.escala.85@gmail.com

TEAM DREAM PISTE

Des nouvelles de l'activité de la dream piste...

Le «SBI Contest Bournezeau 2022» s'est très bien déroulé après des années «Covid», nous étions contents de retrouver notre public.

Nous sommes heureux que le spectacle que nous proposons plaise. 2 500 personnes y ont assisté et de nouveaux pilotes se sont inscrits pour faire de la moto en toute sécurité.



**SBI
CONTEST**

**SPECTACLE
STUNT MOTO**

BOURNEZEAU (85)

PEUR 2 RIEN
50 FACTORY

Des travaux d'entretien ont été réalisés pour une nouvelle homologation renouvelée pour 4 ans.

Le prochain spectacle aura lieu les 25 et 26 mars 2023.

Le vide grenier a repris aussi, plus doucement, mais nous espérons faire beaucoup mieux l'an prochain.

Nouvelle date : 25 juin 2023

Inscription par mail à ✉ sebastienrambaud@hotmail.com

Contact

☎ 06.88.21.65.26

www.peur-2-rien.fr



50FACTORY.com

PEUR 2 RIEN

**SBI
CONTEST**

BOURNEZEAU (85)

**STUNT
MOTO**

**25.26
Mars
2023**

**CHAMPIONNAT STUNT
50/125/GROS CUBE
DRIFT VOITURE**

SAM 15H - 22H30 DIM. 10H - 19H
JOURNÉE : 7€ // W-E : 11€

RENSEIGNEMENTS :
06 88 21 65 26

BAR & RESTAURATION SUR PLACE
f /DREAM-PISTE-SHOWS-ET-ACTUS

USBSH FOOTBALL

Le club de l'USBSH compte à nouveau plus de 300 licenciés pour cette nouvelle saison. Mais aussi 80 bénévoles et plus de 30 sponsors. Nous devons donc tous les remercier.

Le 23 septembre dernier, nous avons organisé une soirée sponsors afin de réunir l'ensemble des protagonistes qui permettent à notre club de tenir sur pied et de continuer à se développer.



S'en est suivi le remerciement de nos bénévoles, le 14 octobre dernier, à la salle du MITAN. C'est autour d'un repas chaud que nos fidèles ont pu échanger sur l'organisation de notre structure et sur leur rôle tant important pour le bien-être de l'USBSH.

Événements importants de ce début de saison, la remise du Label jeune FFF attribué pour la saison 2022 à 2025. Plus qu'un titre, c'est une récompense pour tous les efforts fournis jusqu'à maintenant et un bel élan pour le club avant d'aller chercher un Label féminin tant mérité.

Le club de l'USBSH garde ses portes grandes ouvertes à tous joueurs, joueuses, arbitres, éducateurs ou bénévoles souhaitant intégrer notre projet.



LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'année écoulée a vu la reprise de nos activités habituelles : les bébés lecteurs, les accueils de classe, les lectures et prêts de livres à l'EHPAD, les animations de Noël, sans oublier nos permanences trois fois par semaine.

Nous avons aussi participé aux manifestations nationales telles que :

- La nuit de la lecture, en janvier, avec un très beau spectacle « En attendant la neige »
- Partir en livres, en juillet, avec des lectures et kamishibais sur le thème de l'amitié



- La semaine bleue, en octobre, avec une balade en lecture dans le bourg de Bournezeau, en compagnie des résidents de l'EHPAD et des enfants de l'accueil de loisirs
- Le téléthon, en décembre, avec la traditionnelle dictée et la vente de livres

L'année à venir va être synonyme de changement, de transition : en mars, nous allons déménager dans des modulaires place des papillons en attendant notre nouvelle bibliothèque (qui prendra le nom de médiathèque!). Nous aurons aussi le soutien d'un professionnel, pour pouvoir, entre autres, proposer plus d'ouverture au public.

Plus que jamais, les Amis de la bibliothèque ont l'envie de faire vivre leur association, et savent pouvoir compter sur vous pour y parvenir. Sachons tirer profit des petits désagréments occasionnés par ce déménagement ...

Prochain rendez-vous : nuit de la lecture le vendredi 20 janvier 2023, des surprises vous y attendront ! Et une rencontre avec un auteur va être programmée en mars.

En attendant, bonnes lectures à tous, petits et grands.

LES PATTES A TRACS

La troupe des PATTES A TRAC de Bournezeau existe depuis de nombreuses années, et malgré les différentes conjonctures, persiste dans la bonne humeur et l'amour du théâtre.

Le plaisir de jouer et de partager la passion du théâtre sont toujours présents avec cette troupe de comédiens amateurs, qui, tous les ans vous présente des œuvres de tout genre.

Grâce à de nombreux bénévoles nous nous retrouvons pour choisir et jouer des pièces qui garantissent un grand succès auprès des habitants de Bournezeau et des communes vendéennes.

Rejoignez l'équipe des PATTES A TRACS, l'association théâtrale de Bournezeau :

Contact

Lou PRIETO

☎ 06 71 31 14 45 ou sur  et 



ADMR BOURNEZEAU

3, rue de la Miltière Tél. 02 51 94 32 03

Permanence : à partir de janvier 2023, uniquement le 1^{er} vendredi du mois de 9h à 12h15

Présence de Christine BRACHET- Assistante de secteur



pour tous, toute la vie, partout



ENFANCE
ET
PARENTALITÉ



ACCOMPAGNEMENT
HANDICAP



SERVICES
ET SOINS
AUX
SENIORS



ENTRETIEN
DE LA
MAISON

BÉNÉVOLES BUREAU

Président : Bernard BOISSINOT

Vice- P. : Marie-Madeleine GOINEAU

Secrétaire : Rolande BOISSINOT *

Trésorière : Viviane MARIONNEAU

SAINT HILAIRE LE VOUHIS

Marie-Thérèse SANDIRA

☎ 02 53 88 01 97

Hélène TRÉCOURT

☎ 02 51 40 16 87

AUTRES BÉNÉVOLES

Alain PÉTRAULT *

Annie PÉTRAULT *

Anne-Marie ROBIN *

DEUX SALARIÉES (AIDES À DOMICILE)

Bénédicte AUVINET

Isabelle RATTIER

Renseignements :

02.51.94.32.03



Brigitte POIRON, Bernard BOISSINOT, Viviane MARIONNEAU, Louise ROUSSEAU, Madeleine GOINEAU, Roselyne PILLAUD.

NOTEZ

- Le SAAD de Bournezeau-St Hilaire a remercié Roselyne PILLAUD lors de son assemblée générale du 17 Juin (Photo) pour son action au sein de l'ADMR locale durant plus de 12 ans.

L'équipe de bénévoles s'est renouvelée en accueillant 4 nouveaux membres (*).

- Votre ADMR peut répondre à vos attentes grâce à un large panel de services.

15 Aides à Domicile restent à votre disposition sur les communes de Bournezeau, Saint Vincent Puymaufrais et Saint Hilaire le Vouhis.

- À chaque besoin, une solution : accompagnement dans les gestes du quotidien, entretien du logement, garde d'enfants...

L'ADMR recherche des aides à domicile.

Les offres d'emploi sont disponibles sur : www.careers.werecruit.io/fr/admr-85

DON DU SANG

Dates des collectes de sang 2023 :

- **Jeu**di 9 février 2023, salle du Mitan BOURNEZEAU
- **Jeu**di 1^{er} juin 2023, salle polyvalente FOUGERE
- **Vend**redi 13 octobre 2023, salle du Mitan BOURNEZEAU

Nous vous attendons nombreux, sur nos collectes de 2023.

Toutes les informations sur le don de sang, les dates et lieux de collectes sont sur <https://dondesang.efs.sante.fr> ou vous pouvez prendre RDV.

L'Association pour le Don de Sang Bénévole de Bournezeau et environs



NALA



Sept jours de réflexion avant d'accueillir un animal de compagnie !

Les règles pour l'acquisition d'un animal de compagnie ont récemment changé pour la protection de nos amis à quatre pattes et pour éviter l'abandon.

Nous résumons une partie de l'article sur le site du gouvernement :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16006>

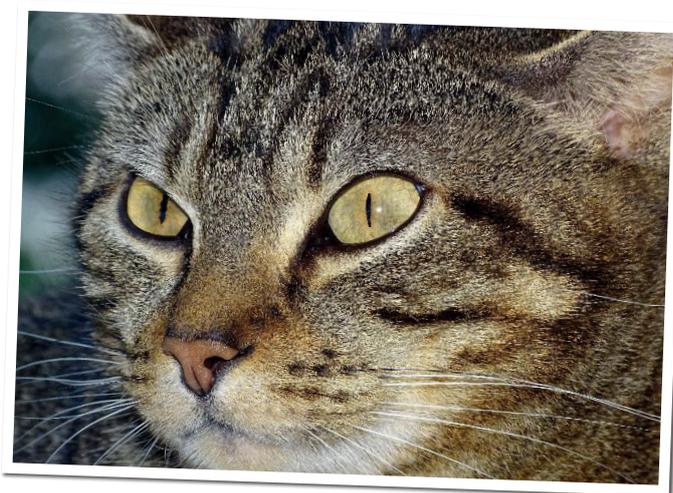
Sept jours avant d'accueillir chez vous un chat, un chien, un lapin... que vous souhaitez acheter ou adopter, même à titre gratuit, vous devrez désormais signer un «certificat d'engagement et de connaissances pour les animaux de compagnie».

Ce document vise à vous informer des besoins et des comportements de votre animal de compagnie, le coût de son entretien et l'obligation d'enregistrer son identification.

Ces nouvelles règles sont en vigueur depuis le 1er octobre 2022. Nous vous invitons à lire l'article en entier pour en savoir plus.

Pour ses adoptions, l'association NALA 85480 a toujours travaillé avec un contrat d'adoption que le futur adoptant doit signer, accompagné par un petit "mode d'emploi" lorsque que l'on accueille un nouveau chat dans son foyer. Surtout l'identification obligatoire des chiens, chats, furets, visons et oiseaux exotiques comme les perroquets (ne les oublions pas !), ne peut pas être trop souvent soulignée. L'identification du cobaye, lapin et chinchilla n'est pas encore obligatoire malheureusement, mais elle est fortement recommandée.

Une autre bonne nouvelle pour la protection des animaux de compagnie est la création récemment par le ministre de l'Intérieur d'une division d'enquêteurs spécialisés, chargée de la maltraitance animale, composée de 15 policiers et gendarmes.



Comme nous l'avons déjà fait auparavant, nous souhaitons souligner l'importance de la stérilisation des chats.

En plus nous conseillons fortement aux propriétaires des chats d'éviter la divagation de vos animaux, par exemple en fermant votre jardin ou propriété. De plus en plus de solutions sont possibles pour engrillager ou fermer votre jardin. Vous trouverez quelques idées sur le site de l'association. Un chat n'a pas besoin de tout le bourg ou toute la campagne pour être heureux, surtout quand il est stérilisé. Et pour vous, le propriétaire, c'est une tranquillité d'esprit de savoir que votre chat est en sécurité chez vous et protégé contre tous les dangers qu'ils risquent comme des accidents de la route, des actes de malveillance dans le voisinage, l'empoisonnement, etc...

Marit de Haan pour NALA 85480

www.nosamislesanimaux.com

UBAC

L'UBAC c'est l'Union Bournevaizienne des Artisans et Commerçants, une association créée il y a plusieurs décennies qui, après quelques années de repos, se réveille de ce sommeil plus que réparateur !

Constituée d'un comité d'administration dynamique, expérimenté et polyvalent, c'est avec un esprit d'équipe au service de l'intérêt collectif, mais aussi au service de chacun de vous que nous souhaitons faire évoluer l'association. Une volonté commune de créer de vrais liens humains et de vous accueillir au mieux anime l'ensemble de ces professionnels, aussi passionnés qu'experts de leur cœur de métier. Vous trouverez chez eux une écoute attentive et des conseils de qualité.

Matthieu SUIRE pour l'UBAC

SOCIÉTÉ POST-SCOLAIRE L'AUGOIRE

La Société Post-Scolaire de L'Augoire possède une salle gérée par des bénévoles et dont le Président est FRAPPIER Dany (06 15 06 92 73).

Cette salle peut accueillir jusqu'à 100 personnes. La location peut s'effectuer pour le samedi, le dimanche ou bien le week-end. Il faut éviter le bruit et l'éclairage à partir de 2h du matin pour le respect de l'environnement.

Tarif 2023 :

• 1 Journée.....	130 €
• Week-end	170 €
• Après-midi (15h à 21h).....	90 €

**La location de la salle se fait en téléphonant à Mme ROBIN Catherine au 02 51 28 82 56 ou 07 89 73 96 45
Vous pouvez laisser un message.**

EHPAD LES HUMEAUX

À l'occasion du mois bleu, une exposition photo « écho ruralité » a été organisée à l'EHPAD Les Humeaux du 1^{er} au 31 octobre 2022.

Les résidents ont apprécié le vernissage ainsi que les visites des enfants des écoles et de l'accueil de loisirs de Bournezeau. Ces rencontres ont été riches en échanges entre les enfants et les résidents, échanges qui ont beaucoup manqué durant la période de la pandémie. Le but de cette exposition était également de faire entrer dans la résidence des visiteurs n'ayant pas pour habitude de visiter l'établissement. Les voir déambuler dans les allées du potager a été une grande satisfaction pour les résidents ainsi que pour le personnel.



LES SAPEURS-POMPIERS DE BOURNEZEAU

Les effectifs

Notre centre de secours compte à ce jour 24 sapeurs-pompiers. Un nombre qui est stable par rapport à l'année précédente grâce à deux recrutements. Celui de Romain GASCHET, après quelques années de disponibilités chez les sapeurs-pompiers du Maine et Loire, il intègre notre centre. Il doit néanmoins refaire quelques formations pour se mettre à jour des pratiques vendéennes. Ensuite nous avons accueilli Baptiste BRELUEAU, en novembre 2022, qui lui devra effectuer la formation initiale complète. Deux hommes de plus de 35 ans, avec une famille et une situation professionnelle stable, ce qui leur permet maintenant d'accorder du temps pour les autres. Ce qui nous permet de vous rappeler qu'il n'y a pas d'âge pour devenir sapeur-pompier volontaire, nous vous accueillons de 18 à 50 ans.

C'est aussi deux hommes qui ont quitté nos rangs en décembre 2022. Tout d'abord le sergent-chef Olivier GOINEAU. Il a décidé après 20 ans de service, d'arrêter son activité sur le terrain en quittant notre centre. Cependant il reste actif au sein du Centre de Traitement de l'Alerte, où il y est opérateur depuis déjà plusieurs années. Olivier a été très investi dans notre centre, outre ses astreintes, il était moniteur de premiers secours. Il a également été très présent

au sein de l'amicale pendant quasiment tout son engagement et avec plus de 10 ans à sa présidence.

Le Lieutenant Stéphane GUYAU a lui décidé de faire valoir ses droits à la retraite de Sapeur-pompier. Une retraite bien méritée après plus de 31 ans de service au sein du centre de Bournezeau. Il a eu une place importante dans la vie et le bien-être du centre par sa place d'adjoint pendant plus de 20 ans. Une fonction qu'il a remarquablement su remplir, ses prises de décisions étaient réfléchies et justes. Pendant toutes ces années, il a partagé sa rigueur, son esprit d'équipe et sa motivation qui a été intacte pendant tout son engagement.

Nous tenons donc à remercier Olivier et Stéphane pour leurs beaux engagements. Vous serez toujours les bienvenus au centre afin de partager vos expériences aux plus jeunes.

Pour finir, nous avons accueilli en double affectation Théo PAPIN, qui fait partie du centre de St Martin des Noyers mais travaille sur la commune de Bournezeau. Son entreprise Louineau Turpaud, a signé une convention avec le SDIS l'autorisant à quitter son travail en fonction de l'activité. Nous les remercions vivement, car la venue de Théo nous aide beaucoup pour les interventions en journée du lundi au vendredi.

Les interventions



Nous avons connu une hausse significative des interventions, environ 12 % sur l'année 2022, tous types d'interventions confondus. Mais celle-ci a été surtout majorée par le nombre d'accident de la voie publique, avec une augmentation de 50 % de ce type d'intervention. Nous sommes, à ce jour, à 238 interventions, dont 51 accidents de la voie publique.

La sécheresse de cette année nous a aussi amené un nombre d'incendies d'espaces naturels et de cultures plus important.

Notre disponibilité aléatoire en journée la semaine, ne nous permet cependant pas d'effectuer toutes les interventions du secteur. Nous cherchons donc continuellement à recruter, pour augmenter nos effectifs, et ainsi améliorer notre disponibilité en journée.

L'amicale

Nous avons pu réaliser à nouveau notre running, et ainsi grâce à la participation de chacun, donner un chèque conséquent à l'association l'Envol de Thyméo. Nous réitérerons cette manifestation le dimanche 26 mars.

Après nos présences au sein des kermesses et marchés de Noël en 2022, nous allons, ouvrir les portes du centre le 13 mai 2023. Cela permettra aux petits et grands, de venir nous rencontrer, discuter et pourquoi pas se mettre dans la peau d'un sapeur-pompier.

En attendant de vous rencontrer, pour ces manifestations,

L'ensemble des sapeurs-pompiers se joint à nous pour

vous souhaiter nos meilleurs vœux pour cette année 2023. Soyez vigilants sur les routes, prenez soin de votre santé et de celle de votre entourage.

*Lieutenante Ludivine CUISSET,
cheffe de centre de secours*

*Adjudant Grégoire SCHNEIDER,
président de l'amicale des sapeurs-pompiers*



RELAIS PAROISSIAL

La communauté chrétienne de Bournezeau / St Vincent Puymaufrais fait partie de la paroisse St Vincent de Chantonnay qui s'est agrandie de l'ancienne paroisse de Mouchamps.

Le curé de la paroisse est :

M. l'abbé Patrice BOURSIER qui est aussi curé de la paroisse Ste Croix des Essarts.

Il réside au presbytère de Chantonnay, 2 rue Gutenberg 02 51 94 30 25 - patriceboursier85@gmail.com

INFOS À CONNAÎTRE :

Adresse du local du relais paroissial :
3, rue de la Miltière - 85480 BOURNEZEAU

ACCUEIL AU LOCAL PAROISSIAL :

De 9h45 à 11h : le 1^{er} mardi de chaque mois (jour de foire) et chaque vendredi. Tél. 07 81 78 88 12 joignable seulement pendant les horaires des permanences.

BOÎTE AUX LETTRES :

À la Miltière, devant la grille d'entrée. Elle est relevée plusieurs fois dans la semaine. Vous pouvez y déposer vos demandes de messes si vous n'avez pu venir lors des heures de permanences.

HORAIRES DES MESSES :

- À Bournezeau : à 9h30, le 2^e dimanche du mois.
- À St Vincent Puymaufrais : à 9h30, le 4^e dimanche du mois.
- À l'EHPAD des Humeaux : un jeudi sur deux, à 16h30, messe en alternance avec un temps de prière à la même heure le jeudi suivant.
- À Chantonnay : messe tous les dimanches à 11h.

CATÉCHÈSE ET EVEIL À LA FOI :

À partir du CE1, la catéchèse est proposée :

- Le mercredi de 11h à 12h au local 3, rue de la Miltière pour les enfants de l'école publique.
- Dans le cadre scolaire pour les enfants de l'école St André.

AUMÔNERIES :

- Pour les jeunes scolarisés en collège ou lycée publics, contacter : Mme Elisabeth BOURRASSEAU par téléphone au : 02 51 94 30 25
- Pour les jeunes scolarisés dans un collège ou lycée privés, se renseigner dans chaque établissement.

POUR LES BAPTÊMES ET LES MARIAGES :

S'adresser au presbytère de Chantonnay :
Tél. : 02 51 94 30 25 pour toute information.

LORS D'UN DÉCÈS :

Un unique numéro de portable à joindre pour la paroisse: 06 85 16 07 14 et seulement dans cette situation.

La demande de la famille du défunt est prise en compte de suite (date, heure, lieu de la cérémonie religieuse...) et transmise immédiatement aux personnes en responsabilité localement.

Ce numéro est connu des professionnels du funéraire qui font parfois les démarches au nom des familles.

INFOS RÉGULIÈRES :

- Chaque mois, les infos générales sont accessibles à tous sur le panneau devant l'église.
- Possibilité de s'abonner au bulletin paroissial mensuel (début de l'abonnement en janvier). On peut cependant demander un bulletin d'abonnement à un autre moment de l'année.

VOUS POUVEZ AUSSI CONTACTER :

- Sophie GABILLAUD au 02 51 40 00 05 pour le service des célébrations.
- Hubert NATIVEL au 06 13 59 26 74 pour le service de la catéchèse.
- Raphaël PELLETREAU au 06 33 98 97 32 pour le service auprès des malades.
- Nathalie GRELAUD et Daniel CHARNEAU sont également en responsabilité du relais paroissial.

PERMANENCES AU PRESBYTÈRE DE CHANTONNAY :

- Du mardi au samedi, de 9h30 à 12h
 - Le vendredi après-midi, de 14h30 à 17h
- Tél. 02 51 94 30 25

POUR EN SAVOIR PLUS : Consulter le Blog de la paroisse

<http://eneglisechantonnaymouchampslesessarts.blogspot.com> ou bit.ly/eneglise

(on peut aller sur ce blog via le site du diocèse de Luçon en demandant sur le moteur de recherche : Paroisse de Chantonnay).

TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX 2023

		TARIFS 2023
CIMETIÈRES	Terrain concession : 30 ans	336,00€
	Terrain concession : 15 ans	158,00€
	Columbarium concession : 30 ans	734,00€
	Columbarium concession : renouvellement pour 30 ans	367,00€
	Cavurne concession : 30 ans	577,00€
	Cavurne concession : renouvellement pour 30 ans	236,00€
	Jardin du souvenir : plaque d'identification	28,00€

FOURRIÈRE CANINE	Par jour	50,00€
-------------------------	----------	--------

REGIE DROIT DE PLACE	1 à 7m compris	2,00€
	7m à 15m compris	3,00€
	15m et plus	5,00€
	Cirque (par jour)	50,00€

MATERIEL DIVERS	Table	1,00€
	Chaise	0,25€
	Banc	1,00€
	Grande tente	73,00€
	Petite tente	52,00€

PHOTOCOPIES Noir et Blanc	Associations et candidats aux élections (cf. délib 13.140) (*)	0,10 €
	Particulier (*)	0,30 €
	Surcôt papier couleur (x nbre de feuilles)	0,02 €

(*) maxi 100 par tirage ; base = 1 page A4 recto x2 pour A4 R/V ou 1 page A3 x4 pour A3 R/V

INFORMATIONS RÉSERVATIONS MATÉRIEL COMMUNAL

Pour la location de matériel communal (associations et particuliers), il vous est demandé de :

- Prendre contact auprès des services techniques pour connaître les disponibilités du matériel au **02 51 40 06 76** ou par mail servicetechnique@bournezeau.fr
- Compléter un formulaire de demande disponible à l'accueil de la Mairie ou téléchargeable sur le site de la Mairie www.bournezeau.fr (rubrique matériel).

Ce formulaire ensuite devra être déposé dans la boîte aux lettres des services techniques.



TARIFS DES SALLES MUNICIPALES 2023

SALLE LES HALLES (300 m²) (300 personnes maxi)

	COMMUNE			HORS COMMUNE
	Associations - établissements scolaires	Particuliers	Entreprises	Associations, particuliers et entreprises
Mise à disposition de la salle (journée)	gratuit	179,00 €	202,00 €	225,00 €
Mise à disposition de la salle (demi-journée)	gratuit	90,00 €	101,00 €	112,00 €
Manifestation à but lucratif (journée)	89,00 €			
Manifestation à but lucratif (demi-journée)	45,00 €			

Nota : Pique-niques de quartier : utilisation possible par défaut en cas de mauvais temps (soit 85 €).

FOYER RURAL

	COMMUNE		HORS COMMUNE
	Associations - établissements scolaires	Particuliers et entreprises	Associations, particuliers et entreprises
SALLE DU HAUT	gratuit	35,00 €	
SALLE DU BAS	gratuit	37,00 €	57,00 €

Nota : Pas d'utilisation possible de la cour

FOYER SOLEIL

	À LA JOURNÉE		À LA DEMI-JOURNÉE	Verre cassé
	HIVER Du 01/01 au 15/04 et du 15/10 au 31/12	ÉTÉ Du 16/04 au 14/10	Occupations payantes	
	Résident Foyer Soleil	53,00 €	39,22 €	
Non résident Foyer Soleil	106,00 €	77,38 €	42,40 €	1,00 €

SALLE DE L'ENTAM

	LOCALE	COMMUNE	HORS COMMUNE
Par jour	gratuit	54,00 €	87,00 €
Demi-journée	gratuit	27,00 €	43,00 €

Nota : Gratuité pour ateliers créatifs (cf. délib 17.076)

SALLES OMNISPORTS

1 ^{re} journée	113,00 €
à partir de la 2 ^e journée (consécutives à la 1 ^{re} journée)	57,00 €

Nota : Tarifs applicables en dehors des occupations habituelles planifiées, qui nécessitent un aménagement spécifique de la salle, et seulement sur convention.

INFORMATIONS RÉSERVATIONS SALLES MUNICIPALES (HORS SALLE LE MITAN VENDÉEN)

À l'accueil de la mairie, 2 place de la Mairie,

ou par téléphone au **02 51 40 71 29**,

ou par mail à mairie@bournezeau.fr

TARIFS DES SALLES MUNICIPALES 2023

SALLE DU MITAN VENDÉEN					
	Commune	Particuliers Commune	Entreprises Commune	Associations/ Particuliers Hors commune	Entreprises Hors Commune
DU 16 AVRIL AU 14 OCTOBRE					
Grande salle + Bar (la journée)	364 €	504 €	550 €	708 €	776 €
Grande salle + Bar (Demi-journée)	182 €	252 €	275 €	354 €	388 €
Grande salle + Bar (du lundi au vendredi)	676 €	957 €	1 051 €	1 368 €	1 502 €
Petite Salle Seule (la journée)	105 €	152 €	167 €	219 €	243 €
Petite Salle Seule (Demi-journée)	52 €	75 €	84 €	110 €	122 €
Petite Salle Seule (du lundi au vendredi)	210 €	302 €	335 €	439 €	487 €
Bar attaché à la petite salle	68 €	95 €	104 €	114 €	125 €
Bar seul	185 €	261 €	287 €	316 €	347 €
Petite Salle ajoutée à la grande salle	36 €	51 €	56 €	73 €	81 €
DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL					
Grande salle + Bar (la journée)	396 €	551 €	601 €	777 €	849 €
Grande salle + Bar (Demi-journée)	198 €	276 €	301 €	389 €	425 €
Grande salle + Bar (du lundi au vendredi)	741 €	1 053 €	1 151 €	1 504 €	1 648 €
Petite Salle Seule (la journée)	116 €	166 €	183 €	243 €	267 €
Petite Salle Seule (Demi-journée)	58 €	84 €	93 €	122 €	134 €
Petite Salle Seule (du lundi au vendredi)	232 €	335 €	367 €	487 €	534 €
Bar attaché à la petite salle	76 €	106 €	117 €	127 €	139 €
Bar seul	208 €	290 €	320 €	351 €	387 €
Petite Salle ajoutée à la grande salle	40 €	56 €	63 €	81 €	89 €
Participation aux frais de fonctionnement pour ceux qui bénéficient d'une location gratuite	105 €				
Un forfait location vaisselle de 50 € sera appliqué aux associations de Bournezeau qui utiliseront la vaisselle de cette salle.	50 €				
OPTIONS					
Mise à disposition cuisine	229 €	229 €	229 €	229 €	229 €
Projection	intégré au prix de la grande salle				
Wifi	intégré au prix de la grande salle				
CAUTIONS					
	Salle et équipement	30% du tarif à percevoir			
JOURNÉE SUPPLÉMENTAIRE					
Consécutives à la 1 ^{re} journée	Tarif 2 ^e jour : 40% du prix de mise à disposition de la salle				
	Tarif 3 ^e jour : 30% du prix de mise à disposition de la salle				
ACOMPTE RÉSERVATION					
	50% Des sommes à percevoir				

INFORMATIONS RÉSERVATIONS SALLE LE MITAN VENDÉEN

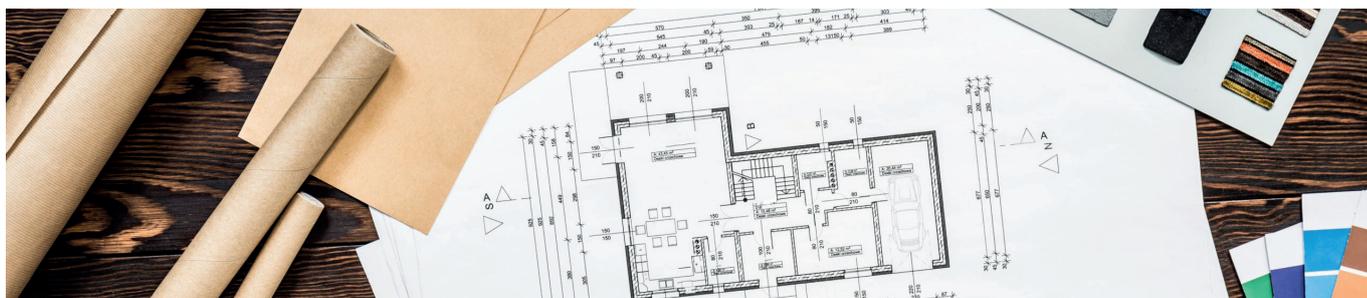
Par mail : sylvie.elie-brenaud@bournezeau.fr
 Téléphone portable au 06 74 51 95 43
 ou fixe au 02 51 40 06 76



STATISTIQUES 2022

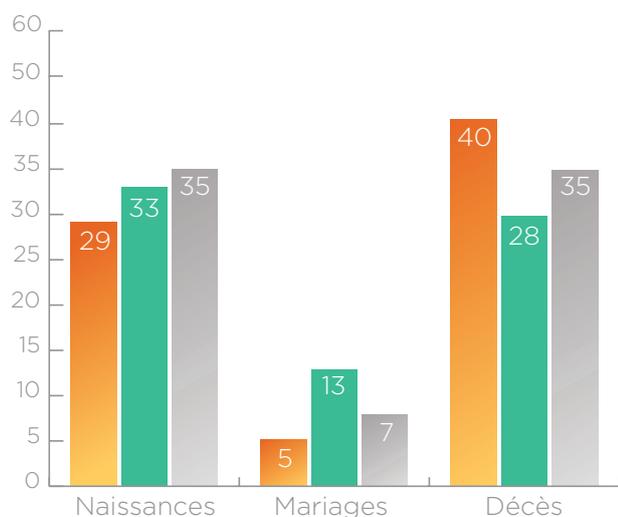
PERMIS DE CONSTRUIRE - ARRÊTÉS AU 30 NOVEMBRE 2022

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Habitations neuves	16	11	13	15	10	31	17	10	5	56	15
Rénovations et extensions d'habitations	11	12	6	11	8	9	5	14	15	41	15
Déclarations Préalables	80	74	63	80	68	63	96	98	117	140	136

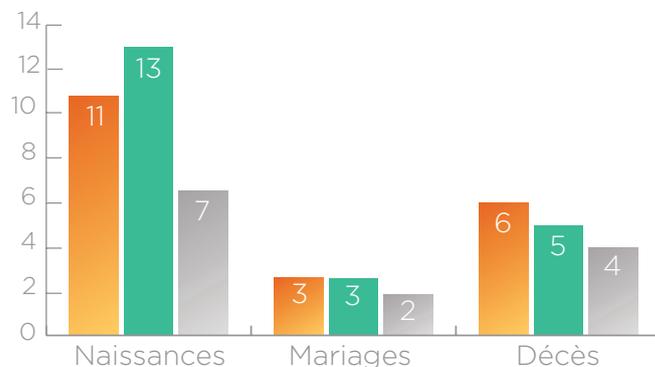


ÉTAT CIVIL - DU 1^{ER} JANVIER AU 30 NOVEMBRE 2022

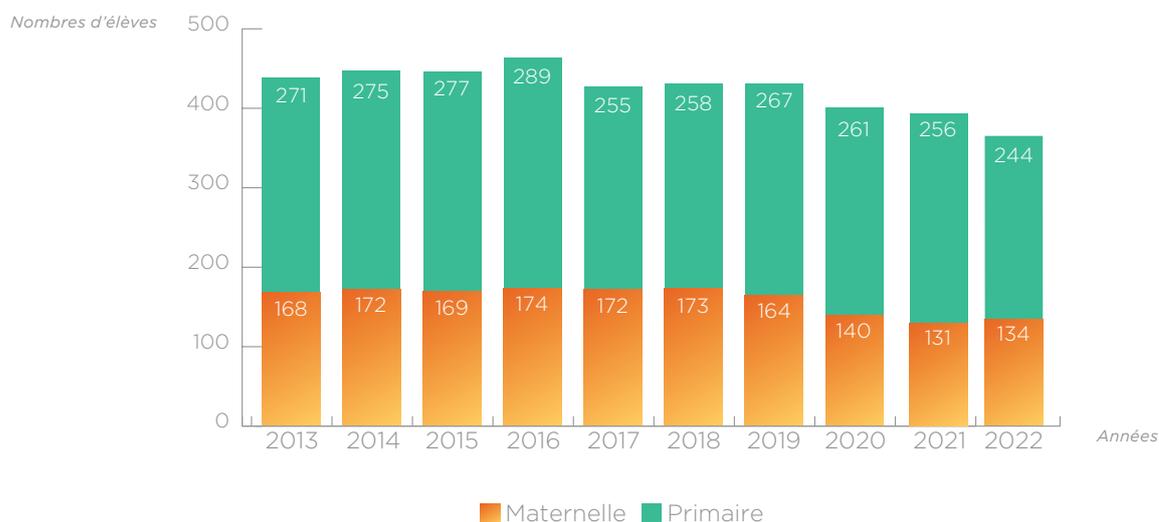
BOURNEZEAU



ST VINCENT PUYMAUFRAIS



EFFECTIFS SCOLAIRES - RENTRÉE 2022



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Une question sur une démarche administrative, particulier, ou professionnel, n'hésitez pas à consulter le site officiel de l'administration française: www.service-public.fr pour vous aider.

Vous pouvez également **téléphoner à «Allô Service Public» au 3939**, le service de renseignements administratifs par téléphone. Il délivre des informations sur les droits, les obligations et les démarches à accomplir dans certains domaines :

- Droit du travail dans le secteur privé
- Logement et urbanisme
- Procédures en justice, civile ou pénale
- Droit de la famille, des personnes ou des successions
- Droit des étrangers, des s ou l'état civil



Nous vous rappelons que les demandes de carte d'identité ou de passeport doivent être effectuées obligatoirement dans l'une des communes équipées d'un dispositif de recueil d'empreintes digitales en Vendée, sur rendez-vous (ex : Chantonnay, La Roche sur Yon, etc...., liste consultable sur le site de la Préfecture de la Vendée <http://www.vendee.gouv.fr/>).

L'enregistrement des dossiers s'effectuant sur rendez-vous et les délais étant généralement assez longs, dans la mesure du possible, anticipez vos démarches.

OBLIGATOIRE



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ



DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !

BIENTÔT
16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT

 www.defense.gouv.fr/jdc



QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous inscrire en vue de **permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté**.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté», cliquez sur «Recensement, JDC et service national», ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC



MAISON FRANCE SERVICES

UN POINT NUMÉRIQUE DE PROXIMITÉ GRATUIT

Ouverte à tous, le réseau France Services permet à chaque usager de disposer d'une **offre de proximité et de qualité et de procéder aux principales démarches administratives** :

- Les remboursements de soins, les indemnités journalières, la prévention santé,
- Les prestations familiales,
- La retraite,
- Les démarches auprès de : Pôle emploi, l'Administration fiscale, la Préfecture...



Le réseau France Services c'est aussi :

Un accompagnement gratuit sur le numérique avec un accès en libre-service à des ordinateurs.

Les agents d'accueil renseignent, orientent et accompagnent vers un point numérique (ordinateur, imprimante, scanner...), permettant ainsi de réaliser les démarches en ligne sur les différents sites partenaires.

Lieux & Horaires d'ouverture

Chantonnay

Espace La Fontaine - 28 ter rue La Fontaine

☎ 02 51 36 88 87

✉ chantonnay@france-services.gouv.fr

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
09h00 - 12h30	■	■	■	■	■
13h30 - 17h00	■	■	■	■	■

Des permanences d'organismes réalisées au sein de France Services :

- Finances Publiques : chaque mardi et mercredi, toute la journée avec ou sans rendez-vous de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h,
- Sécurité et santé au travail de la Mutualité Sociale Agricole : sur rendez-vous,
- Retraite Carsat : sur rendez-vous,
- Conciliateur de justice : sur rendez-vous,



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



Il arrive quelque fois que des essaims d'abeilles viennent se poser dans votre propriété.

N'hésitez pas à le signaler à la mairie qui vous mettra en relation avec des apiculteurs de la commune qui se sont proposés pour les récupérer gratuitement (comme M. DRANGUET à Saint Vincent Puymaufrais ou d'autres apiculteurs encore).



Pour mieux respirer

NE BRÛLEZ PAS
vos déchets verts



Arrêtez de vous enflammer !

Le brûlage à l'air libre
des déchets verts :

c'est interdit !



Article L541-21-1, II du code
de l'environnement depuis le 10/02/2020

50 kg de
déchets verts brûlés

c'est * ...

*émissions dans l'air de particules polluantes

...6000 km



parcourus par une voiture
diesel récente (18400 km par
une voiture essence)

...3 mois

de chauffage d'un pavillon
avec une chaudière fioul



...plus de 100 trajets

aller-retour, selon
le véhicule, pour rejoindre
une déchèterie située à 20 km



Sanction

Brûler vos déchets verts vous expose à une
contravention de 750 euros
(art. R541-78, 14^e du code
de l'environnement).



www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

Ne brûlez plus vos déchets verts,

valorisez les !

Le compostage domestique



Tontes de pelouse et feuillages
peuvent être mélangés
avec vos restes de repas
et épluchures de légumes...pour
se transformer en amendement
de qualité pour vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre
disposition des **composteurs**, renseignez-vous !

Le broyage et le paillage



Petits et gros branchages
broyés constituent un excellent
paillis pour le jardin et
le potager. Le paillage conserve
l'humidité des sols et évite
la pousse des mauvaises
herbes.

Autre astuce : **la tonte mulching**, elle permet
de laisser l'herbe finement coupée sur place.

La déchèterie



Vous pouvez y déposer vos
déchets verts :
ils seront valorisés.



JANVIER 2022
distribution brioches



MARS 2022
une naissance, un arbre



MAI ET NOVEMBRE 2022
Cérémonies patriotiques



MAI 2022
Installation des premières éoliennes



JUIN 2022
Construction
et inauguration
maison des
Associations



JUIN 2022
Remise des
dictionnaires
CM2



JUILLET 2022
Rendez-vous citoyen1

SEPTEMBRE / OCTOBRE 2022
Exposition Echo ruralité



OCTOBRE 2022
Marche pour l'eau

NOVEMBRE 2022
Remise de médailles à l'ancien Maire, Louis-Marie GIRAUDEAU



NOVEMBRE 2022
Semis en pied de mur



DÉCEMBRE 2022
Téléthon

1^{ER} SEMESTRE 2023

JANVIER 2023

- **Samedi 7**
Vœux du Maire à la population
Commune
à la salle Le Mitan Vendéen
- **Vendredi 20**
Nuit de la lecture
Les Amis de la bibliothèque
- **Samedi 21**
Concours de belote - Bournezeau
Palet Club 85
à la salle Les Halles
- **Samedi 28**
Couscous - UNC
à la salle Le Mitan Vendéen

FÉVRIER 2023

- **Vendredi 3**
Concours de Belote - Club de l'Amitié
à la salle Le Mitan Vendéen
- **Samedi 4**
Dîner dansant - Amicale Laïque
à la salle Le Mitan Vendéen
- **Samedi 4**
Assemblée Générale
Courlich'Club
- **Dimanche 5**
Assemblée Générale
Les Randonneurs
à la salle Les Halles
- **Jeudi 9**
Collecte de sang - Don du Sang
à la salle Le Mitan Vendéen
- **Jeudi 16**
Assemblée Générale
Club de l'Amitié
à la salle Le Mitan Vendéen
- **Vendredi 24**
Concours de belote - Les Marsupil'Amis
à la salle Le Mitan Vendéen (petite)

MARS 2023

- **Samedi 4**
Repas de Chasse (à emporter)
Chasseurs de Bournezeau
- **Samedi 11**
Repas de Chasse
Chasseurs de St Vincent
à la salle de L'Augoire
- **Samedi 18**
Repas du Foot - USBSH
à la salle Le Mitan Vendéen
- **Samedi 18**
Repas de Chasse (à emporter)
Chasseurs de Bournezeau
- **Dimanche 19**
Loto - OGEC
à la salle Le Mitan Vendéen
- **Samedi 25**
Spectacle - Familles Rurales
à la salle Le Mitan Vendéen
- **Samedi 25**
Spectacle de moto - Team Dream Piste
Dream Piste, route des Pineaux
- **Dimanche 26**
Spectacle de moto - Team Dream Piste
Dream Piste, route des Pineaux

- **Jeudi 30**
Repas du Club
Club de L'Amitié
à la salle Le Mitan Vendéen

AVRIL 2023

- **Samedi 8**
Concours de Pêche
Chasseurs de St Vincent
- **Samedi 8**
Course de Côte - Bournezeau Sports
Mécaniques
Route de Saint Martin des Noyers
- **Dimanche 9**
Course de Côte - Bournezeau Sports
Mécaniques
Route de Saint Martin des Noyers
- **Lundi 10**
Loto - Club de L'Amitié
à la salle Le Mitan Vendéen
- **Lundi 24**
Cérémonie patriotique victimes de
la déportation - Commune
à la stèle du souvenir et de la Paix

MAI 2023

- **Lundi 1**
Loto - Les Vélocipèdes
à la salle Le Mitan Vendéen
- **Samedi 6**
Concours de pêche à la truite
Chasseurs de Bournezeau
Etang Communal
- **Samedi 6**
Concours de Palets
Bournezeau Palet Club 85
à la salle Omnisports
- **Samedi 6**
2^e édition de l'Anim'Foot Leclerc
USBH
au stade de Bournezeau
- **Lundi 8**
Cérémonie patriotique anniversaire
de la Victoire du 8 mai 1945
Commune
à la stèle du souvenir et de la Paix
- **Samedi 13**
Portes ouvertes du Centre de secours
Sapeurs-pompiers
au centre de secours
- **Jeudi 18**
Loto - UNC
- **Samedi 20**
Faites du tennis - BEST
à la salle omnisports

JUIN 2023

- **Vendredi 2**
Gala de danse
Rythme Jazz Dance
à la salle Le Mitan Vendéen
- **Samedi 3**
Gala de danse
Rythme Jazz Dance
à la salle Le Mitan Vendéen

- **Vendredi 9**
Assemblée Générale
BEST (Tennis)
à la maison des associations
- **Dimanche 18**
Kermesse
Ecole privée Saint André
à la prairie des Humeaux
- **Samedi 24**
Fête de l'école
Ecole publique La Courte Echelle
à la prairie des Humeaux
- **Dimanche 25**
Vide grenier
Team Dream Piste
Dream Piste, route des Pineaux

JUILLET 2023

- **Jeudi 13**
Moules-frites / Feu d'artifice
Commune et Les Marsupil'Amis
Prairie des Humeaux



CONTACT ET HORAIRES DE MAIRIE

MAIRIE

2 place de la Mairie
85480 BOURNEZEAU

L'adresse sera provisoirement
modifiée le temps des travaux de
la Mairie (début des travaux prévus
au cours du 1^{er} semestre 2023) :
1 bis place des Papillons

Tél. : **02.51.40.71.29**

Site Internet : www.bournezeau.fr

E-mail : mairie@bournezeau.fr

	Horaires d'accueil de la Mairie	
	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	9h00 - 12h00	15h00 - 18h00
MARDI	9h00 - 12h00	15h00 - 18h00
MERCREDI	9h00 - 12h00	Fermé
JEUDI	9h00 - 12h00	Fermé
VENDREDI	9h00 - 12h00	15h00 - 19h00